



La Tribune

jeudi
SHERBROOKE
5 décembre 1996
87^e ANNÉE - No 245
0,60 (WEEKEND: 1,65\$) Plus taxes

JE PRÉFÈRE BURGER KING

POUTINE 25¢

À l'achat d'une poutine au prix régulier dans les restaurants Burger King participants. 24974

Les profs montent au front

Leur NON aux réductions salariales paralyse la rue King

Claude PLANTE

Sherbrooke

Déjà sur le sentier de la guerre contre les réductions salariales, des enseignants de l'Estrie ont tenu une manifestation monstre paralyse la circulation dans les rues de Sherbrooke, hier vers 17h, en pleine heure de pointe.

Pas moins de 400, voire 500 véhicules, l'une des plus importantes manifestations à avoir eu lieu à Sherbrooke, ont déferlé de l'École Le Triolet jusqu'à la rue King Ouest.

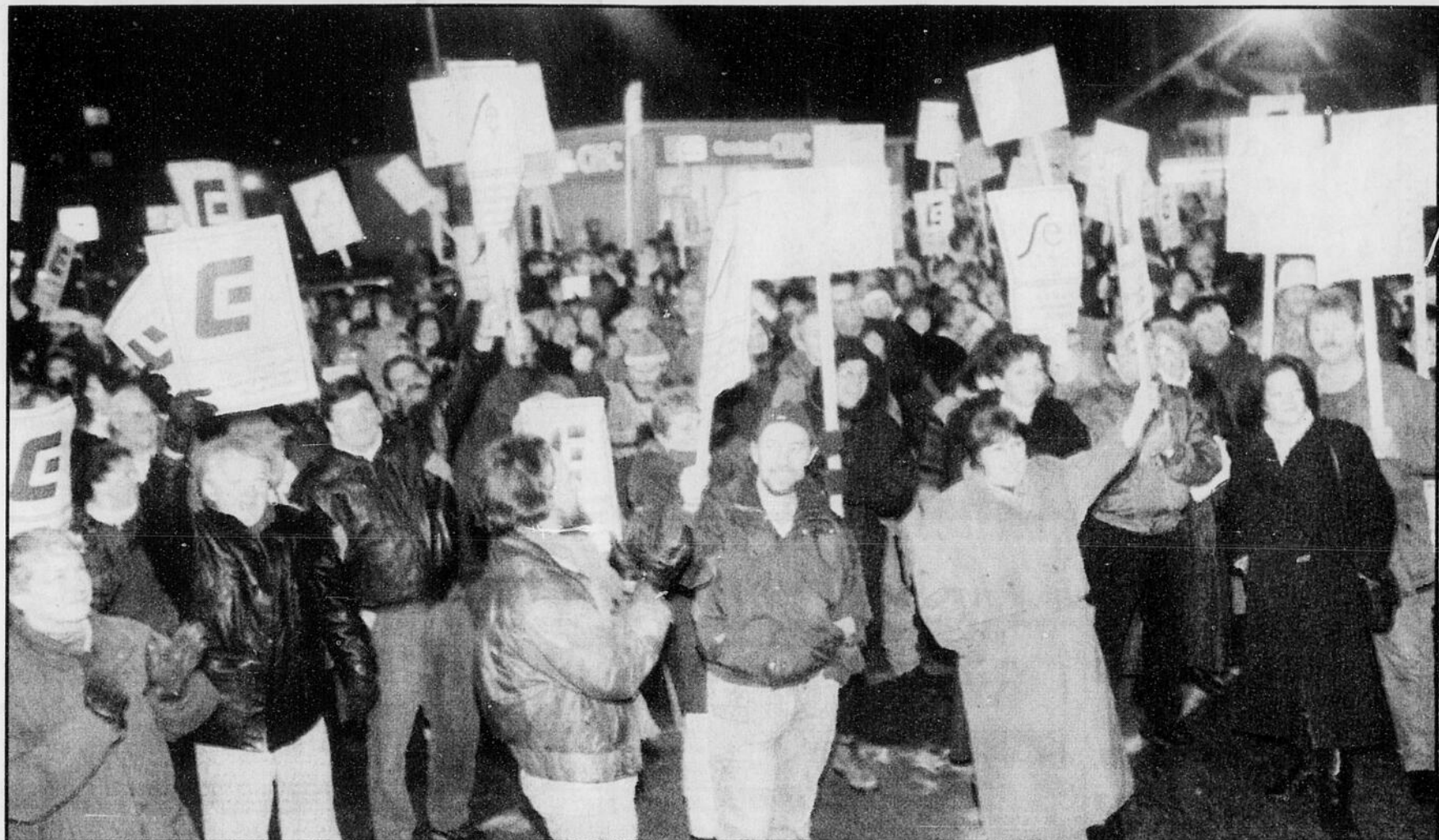
Organisé par le Syndicat de l'enseignement de l'Estrie SEE (affilié à la CEO), le cortège escorté de policiers de la Sûreté municipale de Sherbrooke s'étirait sur plusieurs kilomètres.

Klaxons à toute vapeur, clignotants scintillants, les manifestants se sont pointés à l'édifice abritant les locaux de la députée de Sherbrooke, Marie Malavoy, paralyse la circulation au coin névralgique des rues Jacques-Cartier et King Ouest.

Plusieurs en ont profité pour montrer leur colère contre les coupures annoncées de 1,5 milliards de dollars dans la masse salariale du gouvernement de Lucien Bouchard. «Qu'il aille donc couper chez les riches! Comme les banques qui font des milliards de profits», lance Charles Lamoureux, un enseignant de l'Odyssee de Valcourt. «On est écoeurés. Ces coupures-là n'ont pas de bon sens.»

Circulation paralysée

Pendant ce temps, la circulation dans les rues adjacentes à la rue King Ouest a été fortement touchée par cet-



Vivement opposés au projet de réductions salariales du gouvernement Bouchard, des centaines de professeurs ont bruyamment répondu à l'invitation du Syndicat des enseignants de l'Estrie en paralyse une partie de la rue King Ouest, hier soir à l'heure du souper. Un long cordon de plus de 400 véhicules a franchi la distance entre l'école Le Triolet, de Sherbrooke, et le bureau de la députée péquiste Marie Malavoy.

te manifestation. En direction est, le cortège d'automobiles identifiées aux couleurs du SEE et de la CEO s'étirait jusqu'à la rue Belvédère. Dans l'autre sens, les automobilistes qui quittaient le boulot étaient dirigés vers d'autres rues.

En attendant que tout le monde prenne place pour les discours d'usage, un animateur de foule chantait à gorge déployée: «Bouchard, tu dors, ton couteau va trop vite. Bouchard, tu dors, ton couteau va trop fort!»

Aujourd'hui, le premier ministre rencontrera les principaux leaders syndicaux de la fonction publique. Lucien Bouchard soumettra de nouvelles offres, selon ce qui a pu filtrer à Québec. Cependant, les manifestants présents hier soir n'ont pas montré une grande sympathie face à cette ouverture gouvernementale.

«On ne connaît pas les offres, note Marcel Boisvert, enseignant à l'école Le Tourneval de Windsor. C'est peut-être de la frime. Le gouvernement veut

toucher à notre fonds de retraite parce qu'il y a là des surplus. Mais pourquoi il nous a fait augmenter nos cotisations l'an dernier?»

D'autres pensaient en plus à la qualité de l'enseignement. «Le gouvernement est en train de détruire notre système d'enseignement», explique Jean-Paul Poulin, enseignant au Triolet. Moi, j'arrive à ma retraite. Il faut penser à ceux qui entrent dans l'enseignement. Quel sera leur avenir?»

L'une des collègues de ce dernier,

Claire Canuel, estime que la présente lutte ne sera pas aussi forte que celle survenue entre le gouvernement et les syndicats de la fonction publique en 1982, mais elle se fera «plus insidieuse.»

«Il y a une contradiction. On nous demande de performer dans la qualité dans l'enseignement et en revanche on coupe tout le temps dans les dépenses.»

«Nous n'avons aucune explication» (A2)

Les sports

B **C**

4 **3**

Un retour aux mauvaises habitudes... (C1)

Zonage

Le Vieux clocher remporte une première manche (A3)

Météo / A2

VARIABLE

1

7h11 16h04

10 déc 17 déc 24 déc 02 janv

Une pilule dure à avaler

Avec le régime d'assurance-médicaments, de plus en plus de clients n'ont pas les moyens de respecter leurs prescriptions

Gilles FISETTE

Sherbrooke

Un nombre de plus en plus grand de personnes déjà assujetties au nouveau régime d'assurance-médicaments n'ont pas les moyens financiers de respecter leurs prescriptions médicales. Elles coupent en partie ou en totalité leur médication, mettant ainsi leur santé en danger.

Selon le pharmacien Alain Haddad, la situation est de pire en pire. Il se dit même très inquiet.

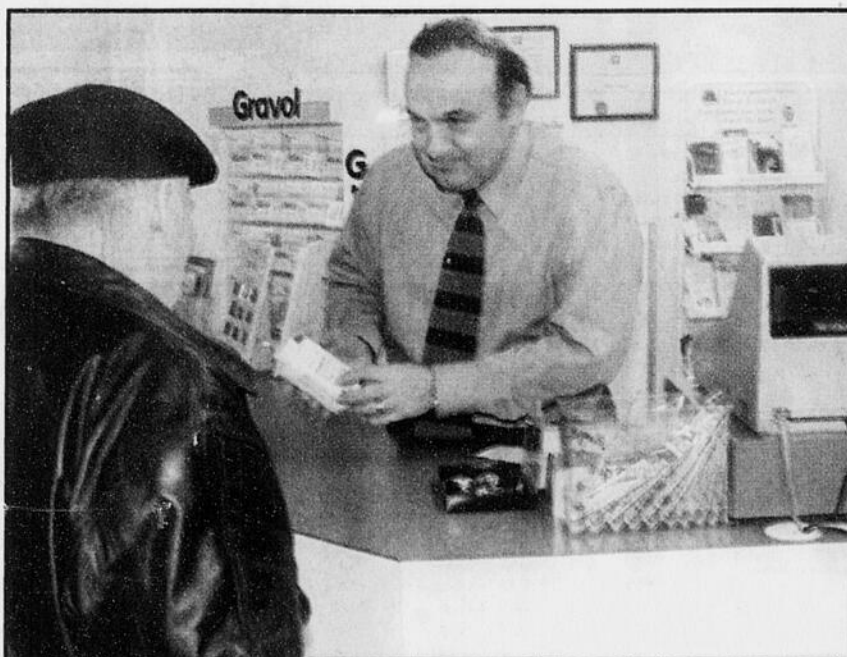
Cette semaine encore, témoigne-t-il, il a discuté avec une personne âgée qui lui a avoué être dans l'obligation de réduire à la fois dans son épicerie et, à la fois, dans sa médication.

A chaque semaine, ajoute-t-il, il fait face à sept ou huit personnes qui se disent incapables de payer et qui lui demandent crédit.

«Selon moi, de six à dix pour cent de la clientèle affectée par le régime n'en ont pas les moyens. Ces gens ont réduit le nombre des médicaments qu'ils doivent pourtant prendre de façon très stricte s'ils veulent contrôler leurs problèmes de santé. Certains d'entre eux ont même laissé tomber certains médicaments... Il y en a qui me demande quels sont les médicaments qu'ils peuvent réduire ou laisser tomber sans risque. Je ne peux pas leur répondre. Je ne peux pas mettre leur santé en danger. Je leur conseille de parler avec leur médecin. Je leur dis que tous ces médicaments sont essentiels si on les leur a prescrits.»

Le pharmacien Richard Toutant vit la même situation qu'il dénonçait déjà à la mi-août lorsqu'il avait été interrogé à ce sujet par La Tribune. Il dit toujours constater avec inquiétude que des clients ne renouvellent pas certaines prescriptions ou étirent les délais, en coupant dans leur médication.

«Quant à savoir si des gens mettent ainsi leur santé en danger, c'est cer-



Le pharmacien Alain Haddad constate qu'environ six à dix pour cent de sa clientèle déjà soumise au nouveau régime d'assurance-médicaments a réduit sa médication.

tain... J'ai reçu quelques appels de médecins d'hôpitaux où des gens se sont retrouvés. Ces médecins me demandaient des informations sur les médicaments que devaient prendre ces personnes. On ne peut affirmer que le problème de santé découle de la décision de réduire ou de couper des médicaments mais on peut le penser...»

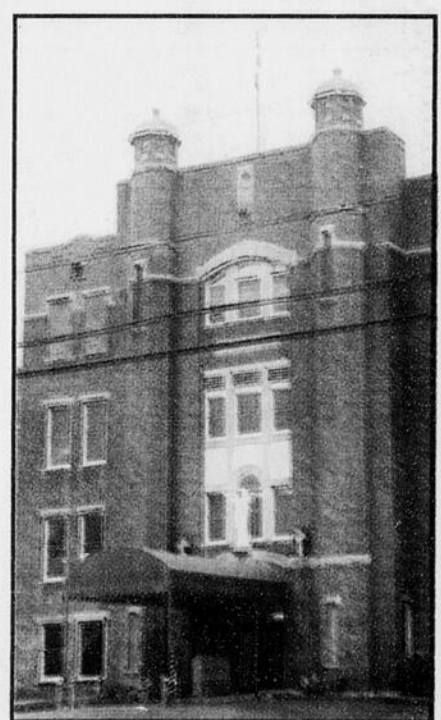
Le pharmacien Raymond Élias livre toutefois un son de cloche différent de celui de ses collègues. Chez lui, mis à part quelques cas isolés, l'entrée en vigueur du régime pour les assistés sociaux et les personnes âgées, dès le début du mois d'août, s'est fait en douceur.

«Quelques personnes m'ont demandé si elles pouvaient couper certains médicaments. Il est du devoir du pharmacien d'éclairer la personne et

de lui expliquer leur importance», a dit M. Élias.

Au CUSE, la responsable des communications, Ginette Grégoire, déclare que l'hôpital a de tout temps reçu des patients qui avouent n'avoir pas respecté leurs prescriptions. Il est impossible de savoir si davantage de gens ont été traités pour ces raisons depuis l'entrée en vigueur du régime, en août, pour une partie de la population. Ces gens ont dû assumer une franchise et une partie du coût des médicaments jusqu'à concurrence d'une somme entre 80 \$ et 312 \$, selon les moyens financiers de chacun. À compter du 1er janvier, toute la population sera assujettie à ce régime. L'adhésion à un régime privé ou au régime public est obligatoire.

Une étude d'impact à venir (A2)



Le pavillon d'Youville dit NON à un transfert

L'Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke a ralenti hier soir les ardeurs de la Régie régionale de l'Estrie qui propose un transfert des patients du pavillon d'Youville dans l'ex-centre hospitalier Saint-Vincent-de-Paul. Sans opposer un refus catégorique, le conseil d'administration a exprimé vouloir discuter plus en détails la proposition. «Il n'y a pas que les économies, il y a d'abord la dimension humaine», a commenté le président de l'établissement, Serge Bélisle. Plusieurs proches des bénéficiaires ont d'ailleurs exprimé leurs inquiétudes hier. La Régie de la santé compte statuer sur la question d'ici la fin du mois. UN TEXTE EN A5.

L'éducation renvoie Bouchard faire ses devoirs

□ Le personnel de la CSCS et des cégeps s'élèvent contre les réductions de travail et de salaire que Québec entend imposer

Michel RONDEAU
Sherbrooke

Hier, les enseignants, les professionnels et le personnel technique de la Commission scolaire de Sherbrooke, à l'instar des professionnelles et des enseignants du Collège Champlain, de Lennoxville, ont fait savoir à Lucien Bouchard qu'il a besoin de réviser ses positions en ce qui concerne la contribution de 3,5 milliards \$ qu'il attend des employés du gouvernement, sinon ils débrayeront.

Le personnel de l'éducation est en train de se donner une voix unanime, a souligné M. Ghislain Lallier, le président du Syndicat de l'enseignement de l'Estrie.

Hier après-midi, un défilé de près de 400 automobiles a franchi la distance entre l'école Le Triplet, de Sher-

brooke, et le bureau de la députée Marie Malavoy pour s'opposer à la suggestion du premier ministre. Les manifestants se sont ensuite rendus à l'Auberge Royale pour un échange d'information, une soupe populaire et un léger goûter.

Le personnel de l'éducation s'oppose à ce qu'il y ait, du 1er janvier 1997, dans moins d'un mois, jusqu'au 30 juin 1998, une réduction de 6 pour cent de leur temps de travail, avec réduction correspondante du salaire, ce qui représente pour eux une perte de 1,5 milliard \$. «Nous n'avons eu aucune explication sur la nature de cette réduction», mentionne Ghislain Lallier.

Pour cette même période, il y aurait réduction de la cotisation aux régimes de retraite, de 7,95 pour cent à 1,25 pour cent pour le Régime de retraite des employés du gouvernement et d'organismes publics. De l'avis des syndi-

cats, selon M. Bernard Couturier Lévêque, président du Syndicat du personnel technique et administratif de la CSCS, cette proposition gouvernementale mettra en péril les fonds de retraite. Certaines expériences antérieures, dit-il, l'ont démontré.

M. Gilles Lépine, le président du Syndicat des professionnels et professionnelles des commissions scolaires de l'Estrie, fait remarquer que ces propositions gouvernementales prendraient fin en juin 1998 et qu'après, rien ne dit où Québec prendra son argent pour régler ses problèmes d'argent.

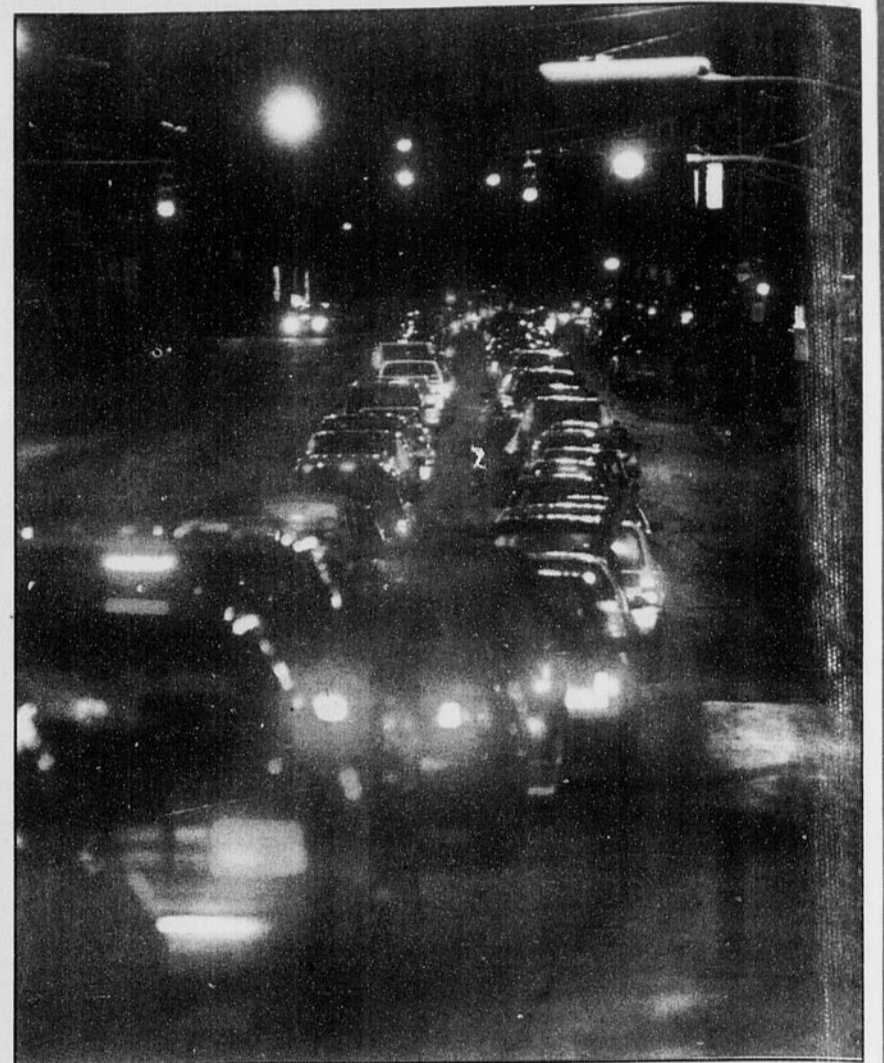
Les professionnels de l'Estrie devaient se prononcer hier soir sur leur réplique aux propositions Bouchard.

Ce soir, les professionnels du Collège Champlain feront de même. Le personnel technique et administratif de la CSCS et le Syndicat de l'enseignement de l'Estrie se prononceront

lundi sur une journée de débrayage général à venir.

Quant au Syndicat des enseignantes

et enseignants du Collège Champlain, il a déjà en poche un mandat de grève d'un jour, adopté à 65 pour cent.



Imacom-Daguerre, Martin Bache

À bord de quelque 400 voitures, le personnel de la CSCS ont quitté le stationnement de l'école secondaire Triplet de Sherbrooke pour se rendre devant les bureaux de la députée provinciale de Sherbrooke, Mme Marie Malavoy, hier soir. Ils ont protesté contre la volonté du gouvernement Bouchard de forcer les employés de l'État à une contribution de 3,5 milliards \$.



Les pharmaciens étudient l'impact du régime de l'assurance-médicaments

Gilles FISETTE
Sherbrooke

L'Ordre des pharmaciens du Québec s'appête à publier les résultats d'une enquête menée auprès de ses membres sur l'impact du régime d'assurance-médicaments.

Présentement, rapporte le directeur général, Alain Boisvert, l'Ordre est à compiler les données. Ces données seront portées à la connaissance du bureau de direction. Puis, l'Ordre pourrait les rendre publiques. Vraisemblablement, cela pourrait être fait dans quelques jours.

Le questionnaire a été soumis à 5500 pharmaciens. Environ 800 d'entre eux ont pris le temps d'y répondre. L'Ordre voulait connaître l'impact du régime sur le travail des pharmaciens ainsi que son incidence sur la clientèle.

«Y a-t-il des impacts négatifs? Des consommateurs demandent-ils du crédit? Y en a-t-il qui arrêtent leurs médicaments ou qui en réduisent le nombre?... C'est effectivement une situation qui nous inquiète et que nous avons voulu tirer au clair avec cette enquête», a déclaré M. Boisvert.

Avant l'adoption du projet de loi décrétant la création du régime d'assurance-médicaments, et même depuis, l'Ordre des pharmaciens a fait plusieurs interventions auprès du ministre.

Ainsi, par exemple, rapporte M. Boisvert, l'Ordre a souligné la pertinence d'une campagne d'information afin de sensibiliser le public sur l'importance de respecter intégrale-

ment les ordonnances de médicaments. On a également donné suite à la démarche de certains groupes de patients dont les sidéens et, comme eux, demandé l'étalement de la franchise trimestrielle qu'ils ont à assumer. Si cette franchise était étalée mensuellement, l'impact financier serait moins grand pour ceux qui ont à prendre des médicaments coûteux.

«Nous avons formulé diverses propositions afin d'éviter les effets pervers que pouvait avoir le régime, dont celui d'amener des gens à couper dans des médicaments pourtant essentiels pour eux», a conclu M. Boisvert en signalant que l'Ordre devrait être en mesure de livrer un bon portrait de la situation à la suite de son enquête.

EMPLOIS DU JOUR

Agent/e relations publiques
Offre: 21310888
Lieu: Windsor
Salaire: 413 \$/semaine, temporaire, 26 semaines, plein temps
Exigences: projet création emplois, bacc en communications, rel. publ. ou administration option marketing, accepterait aussi bac en géographie ou expérience pertinente
Fonctions: relance comité «Action vélo», coordination financement projet par campagne de souscriptions, entente financement avec municipalités et commandites
Lieu: Valcourt
Salaire: à négocier, permanent, partiel, 13,5 heures/semaine et +
Exigences: excellente habilité à communiquer avec le public, bilingue, expérience en interprétation et/ou en animation de musée ou parc

Machiniste
Offre: 2055831
Lieu: Lac-Mégantic
Salaire: 15 \$/heure, selon expérience, permanent, plein temps
Exigences: expérience requise, certificat de qualification de machiniste, 4 à 5 ans expérience
Fonctions: lire et interpréter les plans, réparer des machines-outils et des pièces, régler ou ajuster des machines de production
Veuillez vous présenter à votre Centre d'emploi du Canada afin de consulter les offres dans les guichets informatisés d'emploi ou téléphoner à Info-Centre: 564-5970, 564-5983. Une initiative de La Tribune en collaboration avec le Centre d'emploi.

LA LOTTO 6/49 9-17-29-32-41-42 (18)

L'EXTRA 583952

LA QUOTIDIENNE 266-3570

INDEX

Arts: C-6
Bandes dessinées: C-5
Chez nous: B-1
Décès: C-9
Économie: B-5
Opinions: A-8
Horoscope: C-5
Messier en liberté: C-5
Petites annonces: C-7
Sports: C-1

loto-québec résultats

Tirage du 96-12-04

1^{er} numéro 750425
2^e numéro 874044
10 000 \$ 10 000 \$

3^e numéro 423895
4^e numéro 059119
10 000 \$ 100 000 \$

Ces 4 numéros gagnants sont décomposables

PANCO Tirage du 96-12-04
2 8 10 15 19
20 21 22 30 37

Extra Tirage du 96-12-04
43 44 45 48 55
58 59 61 68 69

NUMÉRO 583952

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

loto-québec résultats

Tirage du 96-12-04 **309C042**

(numéros non décomposables)

96-12-01 574A595 | 96-12-03 547D997
96-12-02 440C361

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

1 lot de 25 000 \$ chaque jour du 1^{er} au 31 décembre

O.B.P.E. LOGE 67

TÉL.: 569-1600
241, rue Montréal
Sherbrooke
(Québec)

LOGE DES ÉLANS

VENDREDI 6 DÉCEMBRE

DINER BÉNÉFICE NEZ ROUGE
CHARCOAL STEAK
Chefs du Club

SOIRÉE DU JOUR DE L'AN
avec orchestre et buffet
Quantité limitée. Réservez tôt
Salle de réception, 250 pers.
Réservez tôt pour les Fêtes

MÉTÉO La Tribune

AUJOUR'HUI	CETTE NUIT	DEMAIN	SAMEDI	DIMANCHE	INDICE UV
1 PRÉC. 10	-6 PRÉC. 20	1 PRÉC. 40	2 PRÉC. 60	2 PRÉC. 60	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 60 30 20 15

QUÉBEC

Chicoutimi	Var	-1/8	Québec	Var	1/7
Gaspé	Var	0/4	Limousi	Var	0/5
Iles-de-la-Mad.	Nei	1/1	St-Georges	Var	1/7
La Grande	Var	-11/11	Sept-les	Var	-2/9
Lac-St-Jean	Var	-1/8	Trois-Rivières	Var	1/6
Montréal	Var	3/4	Val d'Or	Var	-4/14

CANADA

Charlottetown	Nei	1/2	Régina	Enu	-6/8
Edmonton	Var	-5/6	St-John's	Plu	4/4
Fredericton	Var	2/6	Toronto	Mel	2/3
Halifax	Var	3/0	Victoria	Plu	7/4
Ottawa	Var	2/5	Winnipeg	Enu	-9/15

LE MONDE

Athènes	Sol	17/10	Mexico City	Nua	22/11
Beijing	Sol	-2/8	Moscou	Nua	2/0
Berlin	Sol	4/2	Paris	Plu	8/4
Hong Kong	Var	21/18	Port-au-Prince	Sol	27/20
Lisbonne	Sol	14/9	Rome	Nua	14/2
Londres	Mel	2/4	Tokyo	Plu	19/8

USA

Boston	Sol	4/0	New York	Var	6/3
Burlington	Nua	2/2	Portland	Sol	3/4
Concord	Sol	3/6	Providence	Var	6/1
Detroit	Mel	2/3	Washington	Plu	7/0

DESTINATIONS SOLEIL

Acapulco	Sol	33/24	La Havane	Sol	25/21
Bermudes	Var	20/17	Martinique	Sol	30/23
Cancun	Nua	30/19	Myrtle Beach	Nua	14/6
Caracas	Sol	31/23	Montego Bay	Sol	30/23
Freeport	Nua	25/19	Orlando	Var	24/13
Ft Lauderdale	Var	27/19	Puerto Plata	Sol	30/21
Honolulu	Sol	28/22	Tampa	Var	24/13
Key West	Var	27/21	West Palm B	Var	27/19

© 1996 Infomédia/Météo

...rêves de vacances... VACANCES DE RÊVE...

SPÉCIAL RELÂCHE SCOLAIRE
DAYTONA OU ORLANDO OU FORT LAUDERDALE
Express en autocar, départ de Sherbrooke
1 semaine: transport et hôtel à partir de 649\$
Rabais occ. triple ou quad. Transport seulement à partir de 199\$

1650, boul. Portland (coin Bryant)
Sherbrooke 819 566-8663

5335, rue Frontenac
Lac-Mégantic 819 583-2801

Permis du Québec

LaTribune
1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke
par Les Journaux Trans-Canada (1996) Inc.
(division La Tribune)

TÉLÉPHONES	LIVRAISON	ABONNEMENTS
Petites annonces: 564-0999 Publicité: 564-5450 Rédaction: 564-5454 Abonnements: 564-5466	Camelots et camelots motorisés Prix de vente suggéré incluant T.P.S. payée par le camelot.....3,71 \$ taxe de vente du Québec.....24 \$ Coût à l'abonné.....3,95 \$	Abonnement payé à l'avance: droits deservis par camelot et camelots motorisés.

ENVOI DE PUBLICATION:
Enregistrement No Q529168

"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

MARIO
goupil

Un seul accident mortel, c'est déjà trop

Je circulais sur King Ouest, mardi soir, en direction de Rock Forest, lorsque j'ai aperçu les gyrophares des véhicules d'urgence immobilisés. En approchant l'intersection King et Ontario, j'ai vu deux automobiles accidentées. Ça semblait grave. Lorsque j'ai réalisé que la scène de l'accident avait été ceinturée du fameux ruban jaune de la police, j'ai compris que ce l'était. Il y avait 45 minutes que l'accident s'était produit. Tout cela, à cause d'un virage à gauche.

«C'est grave. Il semble y avoir un mort. Peut-être plus...», m'a confié un policier qui s'affairait à détourner la circulation.

Des frissons m'ont parcouru le dos.

Instinctivement, j'ai jeté un coup d'œil sur le modèle des véhicules. Quand survient un accident, on craint toujours que de nos proches soient impliqués.

En poursuivant ma route vers Rock Forest, je me suis posé bien des questions. Ce genre d'accident aurait-il pu être évité? Pourquoi n'y a-t-il pas de bande médiane sur la portion de King Ouest comprise entre les rues Jacques-Cartier et Belvédère, alors que l'on en retrouve partout ailleurs? Pourquoi ne pas interdire de virage à gauche sur cette portion de King Ouest étant donné qu'il n'y a pas d'espace réservé à cette fin et que les feux de circulation ne sont pas aménagés à cet effet? Quand on connaît la vitesse à laquelle peuvent parfois circuler les véhicules sur la principale artère de Sherbrooke...

Pourquoi? Pourquoi? Pourquoi? C'est toujours ce que l'on se pose comme question quand survient un accident aussi épouvantable que celui-ci. C'est aussi l'interrogation qui m'anima, plus tôt cette année, lorsqu'à la hauteur de la rue London, toujours sur King Ouest, le véhicule à bord duquel circulait une dame et ses enfants avait été frappé de plein fouet pour un automobiliste en état d'ébriété, ayant débordé de sa voie. Si seulement il y avait eu un muret ou une bande médiane, comme ailleurs sur la rue King Ouest, c'aurait pu être évité, m'étais-je dit à l'époque.

Vérifications faites auprès des autorités municipales, les commerçants de la rue King Ouest ne veulent pas d'une bande médiane. Parce que si la Ville en installait une, il faudrait éliminer le stationnement le long de cette vieille partie de la rue King.

La Ville doit revenir à la charge prochainement, avec un projet moyen. «Il faut trouver une formule afin de protéger les virages à gauche», a reconnu Jean-Yves Laflamme, chef de cabinet du maire Jean-Perrault.

Les services techniques de la ville de Sherbrooke peaufinent actuellement ce nouveau projet qu'ils vont soumettre aux commerçants de la rue King Ouest. Le plus tôt sera le mieux, puisque d'ici là, d'autres catastrophes comme celle de mardi pourraient se produire sur cette portion de la rue King Ouest.

D'aucuns considèrent que pour l'important achalandage qu'il peut y avoir sur la rue King Ouest, entre Jacques-Cartier et Belvédère, il ne se produit pas beaucoup d'accidents de la circulation. Il reste qu'un seul accident mortel, c'est déjà trop.

Dans la même veine, je ne voudrais surtout pas être prophète de malheur, mais peut-être ne sommes-nous plus très loin du jour où un très grave accident de la circulation va se produire sur King Ouest, si on ne procède pas très prochainement à l'installation de feux de circulation juste en face de la Place des Congrès et de la Place Brouillard.

Encore hier, une collision ayant fait deux blessés s'y est produite. Avec tous les nouveaux commerces qui ont ouvert leurs portes à la Place Brouillard, et qui sont venus s'ajouter à ceux juste en face, à la Place des Congrès, le flot de véhicules qui entrent, qui sortent et qui croisent la rue King Ouest à chaque jour est très volumineux. C'est sans compter tous les piétons qui traversent pour se rendre d'un côté à l'autre de King Ouest, dans ce secteur. Toute cette effervescence explique que l'on frôle quotidiennement la catastrophe sur cette portion de la rue King Ouest également.

«Des feux de circulation sont prévus au budget de 1997. Les commerçants du coin doivent en payer une partie, mais certains se font tirer l'oreille», m'a expliqué Jean-Yves Laflamme, le bras droit du maire Perrault.

L'urgence n'est pas de s'entendre avec les commerçants, mais bien d'installer les feux de circulation. On réglera la facture ensuite. Il faut installer ces feux de circulation avant qu'une catastrophe se produise.

Et de une pour le Vieux clocher!

Le Comité d'urbanisme recommande d'accorder le changement de zonage nécessaire au projet

Quand Jacques Foisy, Bernard Caza et André Lachance ont annoncé leur intention de transformer l'ancienne église Notre-Dame-du-Rosaire en salle de spectacles, ils savaient sûrement, à cause du changement de zonage nécessaire, que la route ne serait pas facile. En tout cas, ils viennent de remporter une première manche avec la décision favorable du Comité d'urbanisme.

Photo La Tribune, archives



Une forte pression pousse le milieu culturel à se mouiller

Sherbrooke (DD)

Autant le président du comité Centre-ville Sherbrooke, Jean-Pierre Bertrand, que le conseiller municipal du secteur, Serge Paquin, croient qu'il est grand temps que le milieu culturel et la SIDAC King-Wellington prennent publiquement position dans ce dossier.

«On n'a pas entendu la SIDAC se prononcer officiellement et on juge que ce serait souhaitable. Nous on lance un appel à la cohésion; le plan d'urbanisme et la politique culturelle de la Ville prévoient la même chose: que le développement des équipements culturels se fait au centre-ville», dit Jean-Pierre Bertrand.

«Les gens de la culture doivent se compromettre pour élargir le débat!» lance de son côté le conseiller Paquin.

M. Bertrand, qui est vice-président du conseil d'orientation culturelle de la Société de développement économique de la région sherbrookoise (SDERS) et qui siège du Conseil de la culture de l'Estrie, pense d'ailleurs «demander la tenue d'une réunion spéciale de la SDERS-culture», demeurée silencieuse jusqu'ici.

«Il ne faut pas que les gens se prononcent par défaut», dit-il, ajoutant que bien qu'il ne puisse lui-même prendre part aux discussions internes, le Conseil de la culture de l'Estrie devrait lui aussi se prononcer «non pas sur le projet, mais sur ce qu'il peut entraîner».

«Lorsqu'on fait une modification au zonage, on met en péril les orientations qui ont été prises. Est-ce qu'on ne risque pas de rendre moins profitables des investissements déjà consentis et de déstabiliser le processus de revitalisation (du centre-ville)?» demande-t-il.

Centre-ville Sherbrooke a adopté une résolution rappelant entre autres que 200 000 \$ ont été réservés pour rénover le théâtre Granada (propriété de l'homme d'affaires Denis Custeau à 90 pour cent et de Centre-ville Sher-

brooke à 10 pour cent), avec le Programme de revitalisation des vieux quartiers.

De plus, selon l'organisme, «la preuve est faite qu'une salle de spectacle peut exister et se développer au centre-ville et que la concrétisation d'un autre projet de salle de spectacle compromet la survie du théâtre Granada».

Une des décisions les plus importantes

Selon le conseiller municipal du centre-ville, Serge Paquin, «il est malsain que le silence se perpétue dans ce genre de débat».

Il va aussi plus loin en affirmant que «c'est une des questions les plus importantes de notre mandat, c'est là que va se mesurer la volonté du conseil municipal de réaliser le plan d'urbanisme».

L'un des promoteurs du Vieux clocher de Sherbrooke, Jacques Foisy, qui est aussi président par intérim de la SIDAC King-Wellington, soutient pour sa part que l'organisme s'est déjà prononcé en faveur du projet.

«Il a reçu l'appui individuel des membres, mais le conseil d'administration considère qu'il n'a pas à se prononcer sur le projet d'affaires personnel de l'un de ceux-ci. C'est un projet privé de A à Z, qui ne reçoit pas d'argent des gouvernements, la seule question c'est le zonage», fait-il valoir.

Quant à la démission cette semaine de deux membres du conseil d'administration de la SIDAC, MM. André Laferrière et Richard Lamontagne, M. Foisy nie qu'elle soit reliée à un différend sur son projet.

Contacté par La Tribune, M. Lamontagne confirme qu'il appuie le projet du Vieux clocher «à 100 pour cent» et qu'il a quitté pour des motifs personnels.

De son côté, le promoteur Bernard Caza estime que la décision du CCU «démontre que le bon sens suit son cours».

«Le projet est clair, il n'y a pas de hic, et on a même une pétition de plus de 1700 noms», dit-il.

Denis DUFRESNE

Sherbrooke

Première victoire pour les promoteurs d'une salle de spectacle dans l'ancienne église Notre-Dame-du-Rosaire: le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) de la Ville de Sherbrooke recommandera au conseil municipal d'accorder le changement de zonage qu'ils réclament, une décision qui cristallisera encore davantage les positions des tenants et opposants à ce projet.

«Oui, on reconnaît que le pôle central de la culture c'est le centre-ville, en priorité, mais cela n'exclut pas les autres quartiers, et Bernard Caza (du Vieux clocher de Magog) nous a bien dit que s'il ne peut réaliser son projet sur Galt Ouest, ce sera nulle part ailleurs», explique le président du CCU, Laurier Custeau.

Selon des informations obtenues par le journal, cinq des six membres du CCU ont voté en faveur du changement de zonage destiné à permettre une salle de spectacle avec permis d'alcool dans cette ancienne église fermée depuis deux ans.

«Ce que nous retenons, c'est que les promoteurs n'ont pas d'édifice au centre-ville capable de répondre à leurs besoins. Ils ont regardé pour l'ancien restaurant Saint-Hubert, mais on demande 950 000 \$, et l'ancien magasin Yellow, aussi trop cher», ajoute M. Custeau, également conseiller municipal du district du mont Bellevue, où se trouve l'église Notre-Dame-du-

Rosaire.

M. Custeau dit ne pas croire par ailleurs que le projet mis de l'avant par Bernard Caza, André Lachance et Jacques Foisy, puisse concurrencer le théâtre Granada, comme le craignent les gens de Centre-ville Sherbrooke, ou la salle Maurice-O'Bready.

«Les artistes qui vont au Granada ne vont pas au Vieux clocher (de Magog). Et, à Maurice-O'Bready, ce sont de grandes vedettes qui vont là, il faut une place pour la relève. De plus, M. Caza vise la clientèle de l'Université avec des spectacles plus à la portée des étudiants», fait-il valoir.

Lorsqu'on lui signale que Centre-ville Sherbrooke était prêt à accommoder les promoteurs avec le Granada ou encore la vieille gare du Canadien National, rue du Dépôt, le président du CCU répond que le théâtre de la rue Wellington Nord ne répond pas à leurs exigences techniques (scène, débarcadère, etc.), tandis que la gare a besoin d'importantes rénovations.

Selon M. Custeau, la recommandation du CCU sera déposée au conseil municipal lors de sa réunion du 16 décembre, tandis que l'assemblée de consultation et le débat public auront lieu le 13 janvier prochain.

«On pense que le conseil municipal va entériner ça, de sorte que le règlement pourrait être en vigueur vers la fin de février ou le début de mars», dit-il.

Bon nombre de conseillers municipaux ont déjà indiqué voir d'un bon oeil ce projet.

Un petit monde tricoté serré

Sherbrooke (DD)

Qu'ils soient pour ou contre le projet de salle de spectacle du Vieux clocher dans l'ancienne église Notre-Dame-du-Rosaire, rue Galt Ouest, les intervenants dans ce dossier démontrent une chose: que le milieu tant politique que culturel est tricoté serré à Sherbrooke!

La preuve? D'abord, l'un des promoteurs de cette salle de spectacle de 500 000 \$, André Lachance, est nul autre que le président du Conseil de la culture de l'Estrie, un organisme demeuré silencieux jusqu'ici dans le débat.

Qui plus est, M. Lachance est associé dans une boîte de communications (BLB consultants inc.) entre autres avec Jean-Pierre Bertrand, le président du comité Centre-ville Sherbrooke, un organisme farouchement opposé au changement de zonage réclamé par les promoteurs du Vieux clocher et ardent défenseur de la politique de la Ville de Sherbrooke en faveur du développement culturel au centre-ville!

Histoire de compliquer un peu plus les choses, M. Bertrand représente Centre-ville Sherbrooke au sein du Conseil de la culture de l'Estrie. Cet

organisme de concertation doit émettre son point de vue sur ce projet d'ici l'assemblée du conseil municipal du 16 décembre, mais autant M. Lachance, que M. Bertrand, devraient s'abstenir de prendre part aux discussions.

Plusieurs savent également que M. Bertrand est aussi vice-président du comité d'orientation culturelle de la Société de développement économique de la région sherbrookoise (SDERS), dont le président est Gérard Caza, le frère de Bernard Caza, propriétaire du Vieux clocher de Magog et donc associé de MM. André Lachance et Jacques Foisy dans le projet de salle de spectacle à Sherbrooke.

Le président du comité d'orientation culturelle, Gérard Caza, a refusé jusqu'ici d'intervenir publiquement dans le débat, soulignant que son organisme n'a pas à le faire puisqu'il n'a pas reçu de demande de subvention.

Pour ce qui est de Jacques Foisy, qui est évidemment en faveur du changement de zonage pour le projet du Vieux clocher, il est président par intérim de la SIDAC King-Wellington, un regroupement de marchands voué à la promotion du centre-ville de Sherbrooke.

Protection de la jeunesse

La liste accuse une longueur «inquiétante»

Sherbrooke (FG)

La situation en matière de protection de la jeunesse en Estrie reste «inquiétante» avec la présence d'une liste d'attente d'environ 100 cas mais on a déjà vu bien pire.

«Ça ne ressemble en rien à ce qu'on a déjà connu (il y a 6 ou 7 ans), avec des listes d'attente de 250 jeunes mais on enregistre actuellement pour l'Estrie près de 100 cas en attente», a indiqué hier le DPJ (Directeur de la protection de la jeunesse) pour l'Estrie, Jean Gélinas.

Selon lui, c'est particulièrement dans la région immédiate de Sherbrooke que la situation est plus troublante, avec 58 dossiers en attente. Cette situation, a expliqué M. Gélinas, tient particulièrement au fait de la réorganisation introduite dans la façon de faire et avec la fermeture de 50 places en centre d'accueil, à la fin de l'été.

«Quand on introduit des changements importants en matière de révision de pratique, ça bouscule inévitablement la façon traditionnelle de faire. Et cela finit par avoir un impact sur la liste d'attente. La centaine de cas qu'on connaît, ça reste inquiétant mais par contre, les urgences n'attendent pas. On a établi un bon système de priorisation des cas», a aussi dit M. Gélinas.

En Montérégie, le signal d'alarme a été lancé avec l'engorgement du Centre de jeunesse de la région voisine de l'Estrie et l'enregistrement d'une liste d'attente de «150 enfants en danger», faute de ressources.

En Estrie, M. Gélinas assure que tel n'est pas le cas même s'il reconnaît que les 100 cas actuellement en attente restent inquiétants. Il s'attend à ce que le tout revienne à la normale au cours des prochains mois.



La Ville passe aux actes

La maison incendiée, coin Wellington Sud et Sanborn, qui représentait un danger à cause de son état a été rayée de l'histoire de Sherbrooke hier. Elle avait été construite en 1870, et renouée plusieurs fois depuis. Lundi, la Ville avait obtenu une ordonnance de la Cour supérieure à propos de cette démolition, et hier elle est passée aux actes. La Ville était devenue adjudicataire du bâtiment à défaut d'enrêchisseur lors de la vente pour taxes.

Imacom-Daguerre, Martin, Blache

FAITS DIVERS

Disparu et retrouvé dans un accident

Rock Forest (psj) - Un homme âgé de 82 ans, atteint d'Alzheimer, qui s'était soustrait à la garde d'une proche alors qu'il magasinait au Wal-Mart, à Rock Forest, hier après-midi, devait finalement être retrouvé lors d'un accident de circulation, 12e Avenue et chemin Brulotte, à Sherbrooke.

Il était environ 14 h 30 quand la plainte de disparition a été portée à l'attention de la Sûreté municipale de Rock Forest, qui a aussitôt ratisé divers secteurs de la ville, avisé les chauffeurs de taxi et de la CMTS, puis lancé un avis de recherches à tous les corps policiers.

Ajoutons que l'homme, domicilié à Bury, avait en plus de son handicap disparu en empruntant le véhicule de sa petite-fille. On craignait donc le pire.

Finalement, à 16 h 50, les policiers municipaux de Sherbrooke devaient informer la SM de Rock Forest que le disparu était impliqué dans un accident de circulation, dans lequel il avait subi de légères blessures.

Brutale et pas géniale

Sherbrooke - Des voleurs ont utilisé une façon brutale et non géniale pour commettre une effraction au commerce Musique de l'Est, 368 de la 12e Avenue, à Sherbrooke.

Ils ont ni plus ni moins enfoncé la vitrine avec un gros véhicule puis trois ou quatre individus sont entrés dans le commerce pour mettre la main sur cinq guitares électriques, une guitare acoustique et une guitare de type «base».

Le tout est évalué à quelque 1500 \$ et les dommages... à 2500 \$.

Les voleurs avaient déjà disparu à l'arrivée des policiers qui étaient quand même assez près du lieu du vol. L'alerte a été donnée à 1 h 52, hier.

Le fugueur et la soeur seront accusés

Ascot - En cavale du Relais St-François depuis deux mois, un jeune de 17 ans a finalement été retracé chez sa soeur à Ascot, où à l'arrivée des policiers de Métro Police Ascot-Lennoxville, il s'était terré dans une penderie.

L'enquête du détective Richard Collard a permis de relier le jeune à trois vols avec effraction pour lesquels il sera accusé. Il était déjà gardé au Relais pour des dossiers d'introductions avec effraction.

La soeur, pour sa part, sera accusée de complicité pour avoir aidé le frère à se soustraire à l'appareil judiciaire.

Une vache volée à Sherbrooke

Sherbrooke - Une vache Hereford, brune, de 1400 livres et gestante, a probablement été tuée avant d'être volée, 3065 chemin Price, à Sherbrooke.

On a découvert une douille et du sang.

Les voleurs ont également fouillé l'étable et le hangar mais ils sont repartis sans rien emporter d'autre que l'animal.

La valeur de la vache serait de 1500 \$.

Le gros lot n'inclut pas une auto

Sherbrooke - Après une séance de bingo au complexe Le Baron, rue King Ouest, à Sherbrooke, une femme a constaté le vol de sa voiture.

L'automobile Toyota Corolla 1996, verte, qu'elle avait stationnée vers 18 h 45, mardi soir, n'y était plus vers 22 h.

Aucun indice, aucune trace. La valeur du véhicule se situe à 21 000 \$.

Autre accident rue King

Sherbrooke - Un accident a causé des blessures à deux femmes, un peu avant 11 h, hier, en face du 2727 rue King Ouest, à la hauteur de Place Delta, à Sherbrooke.

L'accident s'est produit lors d'une manoeuvre de virage à gauche.

Une passagère, âgée de 44 ans, de Sherbrooke et une conductrice, âgée de 41 ans, de Rock Forest, ont subi les blessures. La passagère a écopé plus sévèrement.

En attendant d'être jugée pour le meurtre de Pierre Olivier

Hélène Lagueux regagne sa liberté

Jacques LEMOINE

Sherbrooke

Mme Hélène Lagueux, 39 ans, pleurait et riait à la fois en apprenant qu'elle pourrait recouvrer sa liberté provisoire, en attendant d'être jugée sur une accusation de meurtre au premier degré de Pierre Olivier le 3 juillet, à East Angus.

Mais le juge Raynald Fréchette de la Cour supérieure l'a avertie que le moindre manquement à ses conditions imposées pourrait signifier pour elle sa détention immédiate.

Mme Lagueux était gardée au Pavillon Bowen du CUSE depuis le 19 septembre, après avoir été trouvée apte à être jugée à la suite d'une évaluation.

Le criminaliste Claude Leblond a demandé l'élargissement de sa cliente au cours d'une audition frappée d'une ordonnance de non publication de la preu-



Hélène Lagueux

ve à cette étape de la procédure. La remise en liberté provisoire d'une personne inculpée de meurtre au premier degré, constitue un fait plutôt rare dans le district de Saint-François.

Le procureur André Campagna avait autorisé cette accusation à la suite de l'arrestation de Mme Lagueux le 6 août, alors qu'elle se rendait à une clinique, a-t-on déjà rapporté.

Le corps de M. Olivier, 49 ans, avait été trouvé inanimé dans le logement qu'il occupait depuis peu à East Angus. Le rapport de son autopsie n'a pas été rendu public.

Le juge Fréchette a imposé pas

moins de 12 conditions, que Mme Lagueux devra observer à la lettre pour conserver sa liberté provisoire.

Il avait auparavant fait un examen des motifs concernant la présence d'un accusé à son procès et la sécurité du public appliqués à cette affaire.

Les conditions imposées à Mme Lagueux l'obligent à garder la paix, à rester chez une soeur à Omerville, à être assignée à résidence après 21 heures, à moins d'être en compagnie de cette dernière et à ne pas quitter le Québec.

Il lui est interdit formellement de consommer de la boisson et de la drogue, de se rendre à des endroits où il s'en vend et elle a été invitée à rencontrer les responsables des AA.

Le juge Fréchette a souligné à Mme Lagueux qu'elle serait l'artisan de son propre malheur si elle faisait une rechute et qu'elle reprendrait elle-même le chemin de l'enfer de la consommation.

Elle devra se rapporter une fois par semaine à son médecin traitant, le spécialiste Pierre Gagné, et prendre la médication prescrite.

Le tribunal a conseillé à Mme Lagueux d'aider son médecin comme ce dernier l'avait aidée jusqu'ici.

Elle devra s'abstenir aussi de communiquer avec deux personnes désignées.

Le cautionnement de l'inculpée est assorti d'un dépôt de 1000 \$ par elle-même et de garanties totales de 5000 \$ par sa soeur et son beau-frère et d'une obligation de se rapporter une fois par semaine à la SQ par téléphone.

Le juge Fréchette a expliqué à Mme Lagueux qu'il prenait le risque de lui faire confiance et espérait que cette dernière comprenne que ces conditions ne constituent pas une punition.

Elle devra revenir devant la Cour du Québec aujourd'hui, pour une formalité quant à son enquête préliminaire.

De l'ordinateur à la tarte aux pommes

□ Roger Belle-Isle décroche le Prix culinaire Ovide-Boucher de la SSJB de Sherbrooke

Claude PLANTE

Sherbrooke

Au début de la quarantaine, se sentant poussé par la jeunesse fraîchement sortie des écoles, Roger Belle-Isle laisse tomber le Apple pour se tourner vers... les tartes aux pommes!

Cet ancien graphiste de 20 ans d'expérience est l'un des premiers finissants du Pavillon de l'alimentation et du tourisme depuis que l'institution a pignon sur la rue Wellington Nord, au centre-ville de Sherbrooke.

M. Belle-Isle, qui terminera son cours juste avant les Fêtes, est aussi le récipiendaire 1996 du Prix culinaire Ovide-Boucher décerné annuellement par la Société Saint-Jean-Baptiste du diocèse de Sherbrooke.

En devenant chef, Roger Belle-Isle réalise un rêve remonte aux racines familiales. «Comme graphiste, je sentais que les nouveaux qui sortaient de l'école en connaissaient toujours plus», dit cet étudiant âgé aujourd'hui de 41 ans. «Il fallait que je me recycle.»

«Aussi, le graphisme est de plus en



En compagnie de la présidente de la SSJB, Micheline Dupuis, et du responsable du Prix culinaire Ovide-Boucher 1996, Victor Laverdure, le récipiendaire Roger Belle-Isle, finissant du Pavillon de l'alimentation et du tourisme, a accepté la plaque accompagnant cette distinction.

plus fait à partir d'un ordinateur. Ce n'est plus la même création. Je ne retrouvais plus la même passion.»

Le chef en devenir honoré hier lors d'une petite cérémonie tenue au Pavillon a expliqué que la famille de sa mère est formée de gens d'origine italienne; Demeurant chez ses grands-parents qui tenaient l'épicerie du quartier, le petit Roger a été à même de connaître «un milieu riche en traditions d'hospitalité et de bonne chère.»

«J'ai encore un ordinateur, confie-t-il. Un jour, je me servira pour publier mon livre de recettes...»

SECOURS-AMITIÉ ESTRIE

Service d'écoute téléphonique anonyme et confidentiel

5 6 4 - 2 3 2 3
1 800 667-3841Besoin d'être écouté?
Quequ'un est là pour toi!Une
leur
d'espoir7 jours
24 heures

PAYEZ en NOVEMBRE 97*
AUCUN DÉPÔT NI PAIEMENT NI INTÉRÊT



Mobilier de salon en cuir véritable.
Fauteuil disponible. Choix de couleurs.

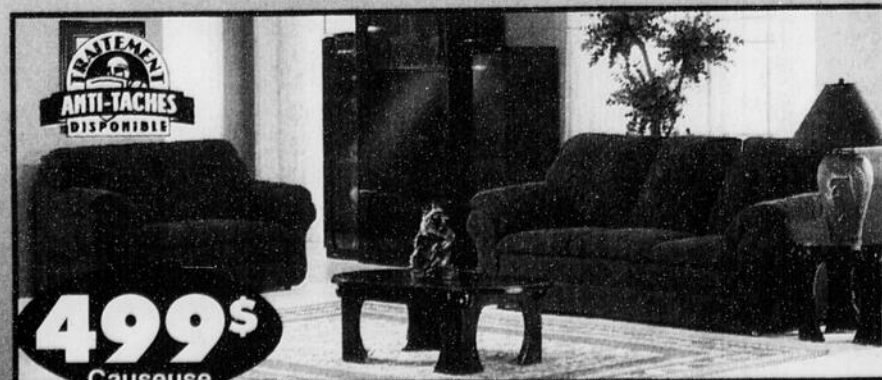
Livraison gratuite.

Sofa 1 399\$

1 249\$
Causeuse

Mobilier de salle à dîner avec dessus de table marbré.
Dimensions: 42 po x 60 po x 72 po.

Livraison gratuite.

599\$
7 pièces

Mobilier de salon recouvert de velours Delta de couleur «midnight».
Fauteuil disponible.

Livraison gratuite.

Sofa 699\$

499\$
Causeuse

499\$

Canapé-lit combinant le coton et la suédine. Offrant un matelas à ressorts.

Livraison gratuite.



Mobilier de salle à manger fini chêne massif.
Dimensions: 42 po x 67 po x 97 po.

Livraison gratuite.

2 799\$
9 pièces899\$
6 pièces

Mobilier de chambre en mélamine de couleur blanche avec appliques rosés. Plate-forme en sus.

Livraison gratuite.

BRAULT & MARTINEAU

là où la qualité n'est pas un obstacle aux bas prix!

Le pavillon d'Youville dit NON à un transfert

□ Le conseil d'administration est inquiet de l'impact humain d'un déménagement vers l'ex-hôpital Saint-Vincent-de-Paul

François GOUGEON

Sherbrooke

L'Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke a ralenti hier soir les ardeurs de la Régie régionale de l'Estrie de transférer les patients du pavillon d'Youville dans l'ex-centre hospitalier Saint-Vincent-de-Paul.

«Ce n'est pas un non catégorique mais avant

de discuter plus en détail d'une proposition de cette nature, on désire avoir plus de précision... Il n'y pas que les économies à tenir compte mais d'abord la dimension humaine», a commenté le président du conseil d'administration de l'établissement, Serge Bélisle.

«Il y a trop d'inconnus et l'impact est trop énorme sur la qualité de vie de nos bénéficiaires pour se prononcer à ce moment-ci», a rajouté M. Bélisle et ce, même si la Régie régionale de l'Es-

trie entend statuer le 17 décembre prochain sur son «hypothèse 12». Celle-ci, outre le transfert des quelque 240 résidents du pavillon d'Youville dans le site King du CUSE (qui doit fermer le printemps prochain), implique un chambardement sans précédent au sein des établissements de la MRC de Sherbrooke: la Résidence de l'Estrie, le Foyer Saint-Joseph, les deux CLSC, le Centre Notre-Dame-de-l'Enfant et le Centre jeunesse (CPEJ) seront également affectés.

Dans son avis qui sera acheminé à la Régie régionale de l'Estrie, l'Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke demande par exemple que l'on démontre la capacité de créer un environnement intérieur et extérieur significatif au site King, que la courte durée gériatrique et la réadaptation fonctionnelle intensive puissent se retrouver sur un seul étage, qu'un budget de fonctionnement adéquat soit établi, que les frais de déménagement et d'installation ne soient pas assumés par l'Institut, que les équipes de soins et les bénéficiaires puissent se suivre advenant le transfert et ainsi de suite.

On estime qu'avant que tout le dossier soit davantage documenté, il faudra attendre à avril 1997 avant que le sujet ne revienne à l'ordre du jour du conseil d'administration de l'Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke. Sauf si, le 17 décembre prochain, la Régie régionale décidait d'aller de l'avant avec son hypothèse: une assemblée



Serge Bélisle

Des proches inquiets

S'il est vrai que le transfert du pavillon d'Youville dans le site King du CUSE peut apparaître intéressant pour régler des problèmes d'espace (le Centre de recherche, pourtant construit il y a trois ans est déjà trop petit et dans certaines unités, on retrouve des chambres à quatre et même six patients), ce n'est pas suffisant pour convaincre les proches des bénéficiaires.

Quelques-uns d'entre eux, qui se sont présentés à la rencontre d'hier soir, ont fait part au préalable à La Tribune de leurs vives inquiétudes. «On sait qu'un tel déménagement peut être fatal à des personnes déjà démunies et insécures qui se sont recrées ici un milieu de vie. Je trouve que ce serait inhumain de procéder à un tel transfert», a commenté Diane Roy-Dubois dont le mari est hospitalisé au pavillon d'Youville.

«Ce n'est pas vrai qu'il n'y a que des avantages pour des patients d'occuper une chambre privée ou semi-privée (ce qui sera possible à King). Mon frère est hospitalisé dans une chambre à quatre et sa condition s'est même améliorée car son environnement est plus stimulant», a noté Mme Monique Gagnon.

Pour Anita Doyon et son époux, de Stanstead, dont le fils réside à d'Youville depuis 13 ans, il est indéniable que l'environnement à cet endroit est exceptionnel et pourra difficilement s'implanter au site King. «Ce n'est que du béton là-bas... C'est terrible d'imaginer qu'on va chambarder nos proches pour des questions d'économie de bâtisse... si vraiment ça donne des économies au bout», a-t-elle déclaré.

Les chauffeurs de la CMTS dénoncent la conception du débarcadère à l'UdeS

Pierre SAINT-JACQUES

Sherbrooke

Les chauffeurs et chauffeuses d'autobus de la Corporation métropolitaine de Sherbrooke dénoncent la conception et la configuration du débarcadère des autobus à l'Université de Sherbrooke.

Ils ont formulé cette critique lors de leur assemblée générale du 1er décembre où il a été question du malheureux accident de la circulation dans lequel un étudiant a perdu la vie, justement au débarcadère, mercredi de la semaine dernière.

Une simple mais attentive observation de la configuration du débarcadère et des mouvements des véhicules démontre que les autobus circulent pratiquement à l'envers puisque la salle d'attente est hors du débarcadère au lieu d'être au centre, a souligné le syndicat des chauffeurs et chauffeuses de la CMTS dans un communiqué.

Cette situation amène les usagers à circuler à

travers les autobus lorsqu'ils y montent ou en descendent.

On poursuit l'analyse en commentant que la conception du débarcadère se voulait peut-être originale mais qu'elle allait à l'encontre de tout ce qui se fait habituellement comme débarcadère où les gens n'arrivent que d'un seul côté, soit par en avant ou encore du côté droit des portes.

À l'origine, le débarcadère devait être une voie réservée exclusivement aux autobus. On permet maintenant aux camions de livraison d'y circuler de même qu'aux gens qui assistent à des spectacles.

«Le syndicat espère voir les autorités concernées apporter les correctifs nécessaires pour que ne se reproduise pas un autre événement tragique. Nous devons sûrement à la vigilance des chauffeurs et chauffeuses de même qu'à la chance qu'un tel incident tragique ne se soit pas produit plus tôt.»

Si jamais il y avait enquête publique du coroner, le syndicat insistera pour être convoqué et ainsi livrer le contenu de ses observations.

DU 2 DÉCEMBRE AU 3 JANVIER 1997

DANS LA FAMILLE DES CADEAUX UTILES!

Offrez plus qu'un gadget, offrez un refroidisseur neuf qui permettra de conserver toute fraîche l'eau de source naturelle livrée à domicile.

Téléphonez à notre centre de vente pour en savoir davantage sur nos spéciaux.

INCLUANT: 1 mois gratuit et 25% de coupon-rabais échangeables pour l'eau de source livrée chez vous.

SEULEMENT 79\$ par mois pour un refroidisseur Kelvin ou 209\$ hors chez vous.

Nos modèles les plus populaires sont aussi offerts en location à 9\$ ou 10\$ par mois.

NATURO

1 888 662-8876

La location est pour une période minimale de 12 mois. Sujet à l'approbation du crédit. Les taxes applicables sont en sus.

IMPORTANT: Mentionnez cette OFFRE SPÉCIALE, lors de votre appel.

Les Joyeux P'tits Gratteux

jusqu'à 30000\$ en prix à gagner!

dont... des baladeurs, des certificats-cadeaux B&M de 20\$, 100\$ ou 500\$.

DE PLUS!

En remplissant l'entête de votre billet à gratter, vous pourrez vous voir rembourser la valeur totale de votre achat.

JVC 35 PO STÉRÉO 1 799\$

- 750 lignes de résolution
- Télécommande universelle
- Qualité cinéma
- Sortie audio fixe ou variable.

JVC 32 PO STÉRÉO 1 199\$

- 700 lignes de résolution
- Entrée audio/vidéo
- Sortie audio variable
- Télécommande universelle
- Haut-parleurs à émission frontale
- Qualité cinéma.

JVC 27 PO STÉRÉO 649\$

- Entrée audio/vidéo
- Sortie audio variable
- Haut-parleurs à émission frontale

JVC 20 PO STÉRÉO 469\$

- 450 lignes de résolution
- Télécommande universelle
- Sortie audio variable
- Entrée audio/vidéo
- Haut-parleurs à émission frontale.

ZENITH 19 PO STÉRÉO 339\$

- Minuterie marche/arrêt
- Panneau audio/vidéo à 3 prises

SHARP 13 PO 199\$

- Affichage à l'écran
- Décodeur de sous-titre en mode sourdine.

SAMSUNG 13 PO 199\$

- Prise pour écouteur
- Minuterie
- Sous-titrage

JVC 12 PO 899\$

CAMÉSCOPE VHS COMPACT.

- Commande de fonction intelligente
- Lampe automatique intégrée
- Programme AE avec effets spéciaux
- Télécommande sans fil.

JVC 12 PO 669\$

CAMÉSCOPE VHS COMPACT.

- Programme AE avec effets spéciaux
- Commande de fonction intelligente
- Générateur de titres
- Super nettoyeur de têtes.

JVC 12 PO 299\$

- MAGNÉTOSCOPE à 4 TÊTES
- Télécommande multimarque avec Shuttle Plus MD
- Réglage automatique de l'horloge
- Entrée audio/vidéo à l'avant.

JVC 12 PO 379\$

- MAGNÉTOSCOPE à 4 TÊTES STÉRÉO HI-FI
- Télécommande multimarque avec Shuttle Plus MD
- Réglage automatique de l'horloge

JVC 12 PO 399\$

- MINI-CHAÎNE
- Magnétocassette double à inversion automatique
- Égalisation électronique pré-réglée
- 50 watts total.

JVC 12 PO 549\$

- MINI-CHAÎNE
- 140 watts total
- Magnétocassette double à inversion automatique
- Haut-parleurs à 3 voies

HORAIRE DES FÊTES
Lundi au vendredi: 9h30 à 21h
Sam: 9h à 17h
Dim: 11h à 17h

Reprise des travaux au procès de Robert Leblanc

Sherbrooke

Le juge Raymond Fréchette, de la Cour supérieure, a repris hier ses travaux en l'absence des jurés au procès de Robert Leblanc qui est inculpé de trois épisodes d'abus sexuels envers des femmes à l'automne 1994, à Sherbrooke.

Il examine avec le procureur André Campagna et le défenseur Rudy Daelman des questions de droit qui sont de sa juridiction exclusive.

Le jury, constitué de six femmes et de six hommes, est par ailleurs le seul maître des faits qui seront mis en preuve dans cette cause.

Les jurés seront rappelés dès que le tribunal aura complété ses travaux préliminaires.

On se rappellera que le juge Fréchette avait prévu terminer le procès pour meurtre de Bernard Garand et disposer de certaines affaires avant de rappeler le jury au procès de Leblanc.

Leblanc fait face à huit chefs en marge d'épisodes remontant aux 25 septembre ainsi que 8 et 12 novembre 94.

Me Campagna prévoit une durée de quatre à six semaines pour cette cause dans laquelle il a déposé une liste de 27 témoins potentiels.

ROCK FOREST 4275, boul. Bourque (coin Grégoire)
Tél.: (819) 562-4242 (1-800-267-4240)

Quantité limitée sur certains articles. Achat minimum requis de 500\$ meubles/électroménagers et 300\$ électroniques. Ne payez que les taxes de vente. Sujet à l'approbation du crédit. Aucun dépôt, paiement ni intérêt si payé en entier le 12 novembre 1997. Valable pour les produits en inventaire seulement.

PROCUREZ-VOUS LA CARTE BRAULT & MARTINEAU

MasterCard VISA

DÉCLARATION DE LA COALITION DES ORGANISATIONS SYNDICALES INDÉPENDANTES DES SECTEURS PUBLIC ET PARAPUBLIC

Le gouvernement Bouchard veut faire payer aux secteurs public et parapublic, qui représentent 16 % de l'ensemble des travailleuses et travailleurs québécois, 54 % de la réduction de ses dépenses.

C'EST ABUSIF !

Le gouvernement Bouchard tient tellement à atteindre pour l'an 2000 le déficit zéro qu'il va jusqu'à mettre de l'avant une solution entraînant des mises à pied additionnelles importantes et une plus grande réduction des services à la population dans les secteurs de la Santé, de l'Éducation et de la Fonction publique.

C'EST INACCEPTABLE !

Le gouvernement Bouchard convoite nos fonds de pension, pourtant il n'y contribue pas. Cet argent appartient à celles et à ceux qui y cotisent au même titre que les sommes que vous versez dans votre RÉER. Cet argent doit donc servir essentiellement à des fins de retraite. Ceux qui disent le contraire se trompent, nous trompent et trompent la population.

C'EST DU VOL !

Le gouvernement Bouchard doit cesser ses menaces. La Coalition des organisations syndicales indépendantes, représentant 130 000 travailleuses et travailleurs de la Santé de l'Éducation et de la Fonction publique déclare au gouvernement que les ultimatum, c'est assez.

NOTRE RÉPONSE C'EST NON !

Association des syndicats de professionnelles et professionnels des collèges du Québec (ASPPCQ) • Association professionnelle des gardes du corps du gouvernement du Québec (APGCGQ) • Association professionnelle des ingénieurs du gouvernement du Québec (APIGQ) • Association professionnelle des inhalothérapeutes du Québec (APIQ) • Association professionnelle des technologistes médicaux du Québec (APTMQ) • Centrale des professionnelles et professionnels de la santé (CPS) • Fédération autonome du collégial (FAC) • Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIIQ) • Fraternité des constables du contrôle routier du Québec (FCCRQ) • Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ) • Syndicat des agents de conservation de la faune du Québec (SACFQ) • Syndicat des agents de la paix en services correctionnels du Québec (SAPSCQ) • Syndicat des constables spéciaux du gouvernement du Québec (SCSGQ) • Syndicat des professeurs de l'État du Québec (SPEQ) • Syndicat des professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) • Syndicat professionnel des diététistes du Québec (SPDQ) • Syndicat professionnel des médecins du gouvernement du Québec (SPMGQ) • Union québécoise des infirmières et infirmiers auxiliaires (UQIIA)

La disponibilité du CERAS n'assure pas l'avenir de l'expo

Denis DUFRESNE

Sherbrooke

En dépit de l'engagement des nouveaux gestionnaires de l'édifice CERAS d'allouer une période de six semaines par année pour la tenue de l'Exposition régionale agricole, l'avenir de cet événement demeure incertain.

«Mon intention, c'est qu'il y ait une exposition l'été prochain, cela existe depuis des années, mais bien entendu il nous faudra de l'aide financière à quelque part», indique le président du Comité de l'exposition régionale agricole de Sherbrooke, Jean-Guy Guillette, au lendemain de l'annonce d'une entente de cinq ans entre la Ville de Sherbrooke et la compagnie Karting d'or de l'Estrie.

«Il nous reste assez peu de temps pour préparer la prochaine exposition; on va prendre ce qu'ils vont nous donner mais on veut savoir où ils vont nous loger et où on pourra entreposer notre matériel», ajoute M. Guillette.

«On perd entièrement les revenus (environ 35 000 \$) qu'on tirait de la tenue de salons (du livre, du camion, de la rénovation, plein-air, etc.) qui nous permettaient de démarrer l'Exposition. Mais ces salons rapportaient aussi aux restaurants et aux hôtels, grâce aux visiteurs de l'extérieur. Ce sont plutôt ces gens-là qui vont perdre», souligne-t-il.

Les dirigeants de l'Exposition agricole rencontreront la Ville de Sherbrooke pour discuter entre autres de la forme d'aide qu'ils peuvent attendre avant prendre une décision sur l'avenir de cet événement plus que centenaire.

«Aussitôt qu'on aura des nouvelles de la Ville, le conseil d'administration va se réunir et décider dans quelle direction aller», dit M. Guillette.

Karting d'or de l'Estrie, représentée par deux investisseurs français, MM. Christian Wenzel et Eric Roze, entend ouvrir en janvier un circuit intérieur de mini-bolides dans l'édifice CERAS.

Le nouveau contrat de location devrait rapporter 90 000 \$ par année à l'administration municipale, qui épargnera en plus une somme de 75 000 \$ en frais de chauffage et d'entretien de l'édifice CERAS.

Gauvin écarté?

L'entente entre Sherbrooke et la compagnie Karting d'or de l'Estrie survient après la décision du Comité exécutif, il y a deux semaines, d'annuler une première convention avec la compagnie à numéro 2861-0772 Québec inc., dont le président est l'homme d'affaires sherbrookoise Jacques Gauvin.

Joint à son bureau, hier, M. Gauvin s'est refusé à tout commentaire, reconnaissant toutefois avoir «été écarté du dossier».

«Mais j'ai l'intention de revenir là-dessus en conférence de presse, le temps d'analyser le dossier», a ajouté l'homme d'affaires, qui entendait

verser 50 pour cent de ses profits à la Fondation Rock-Guertin, ce qui, vraisemblablement ne se fera pas.

«On est un peu déçu, mais puisque c'était une annonce spontanée et de bon cœur, c'est quelque chose qu'on ne pouvait quantifier», commente à ce propos le président de la Fondation, Serge Audet.

Quant aux raisons qui font que M. Gauvin n'est plus dans le décor, l'attaché politique de la mairie de Sherbrooke, Jean-Yves Laflamme, indique «qu'à l'origine il était partenaire, puis on a reçu une note nous disant que dorénavant ils (les investisseurs français) feraient affaires directement avec nous, c'est de l'ordre du privé».

L'avocate de la compagnie, Francine Dufresne, s'est refusée à tout commentaire, rappelant qu'elle est liée par le secret professionnel.

La Fondation Rock-Guertin devra se trouver un autre toit

Denis DUFRESNE

Sherbrooke

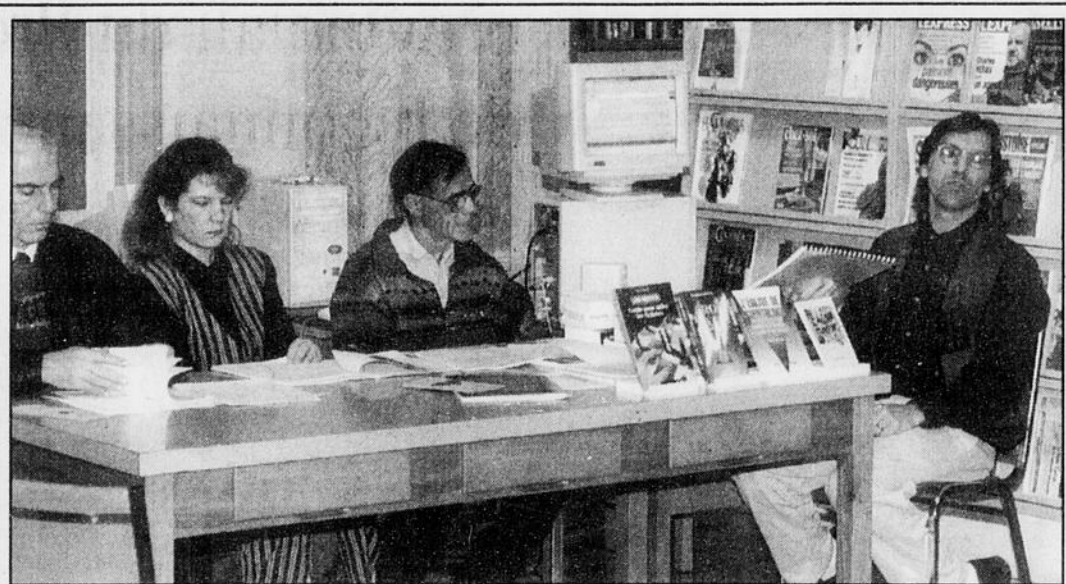
La Fondation Rock-Guertin, qui distribue des paniers de nourriture aux personnes démunies, devra vraisemblablement faire son deuil de l'utilisation de l'édifice CERAS, à compter de 1997, à la suite de l'entente de location entre la Ville de Sherbrooke et Karting d'or de l'Estrie.

«Il faudra probablement se trouver un autre endroit, ce sera mon mandat pour l'an prochain», indique le président de la Fondation, Serge Audet.

«C'est notre plus grosse inquiétude, on a besoin de 30 000 pieds carrés (3000 mètres carrés)», ajoute-t-il.

À chaque année, durant la période des Fêtes, cet organisme utilise l'édifice CERAS pendant une dizaine de jours pour recevoir les dons du public, préparer les commandes et les expédier, grâce au concours de pas moins de 450 personnes bénévoles.

«Nous en avons discuté avec la Ville de Sherbrooke, mais on ne peut pas leur en vouloir. Ils ont une bonne gestion à faire et ils ont pris la meilleure décision», dit M. Audet, lorsqu'on lui demande si la Fondation a été en quelque sorte oubliée par l'administration municipale.



M. Hermann Delorme, ex-membre de l'Ordre du Temple solaire, Mme Diane Dandeneault, du Centre Info-sources des ex-Témoins de Jéhovah, M. Jean-Paul Dubreuil, ex-membre de l'Église de scientologie, et Jacques Noël, professeur du Collège Mont-Notre-Dame, sont unanimes au sujet de l'intérêt du nouveau site du Collège sur Internet.

Le CMND crée un site Internet pour contrer l'attrait des sectes

Michel RONDEAU

Sherbrooke

Besoin de renseignements sur l'Ordre du Temple solaire, sur l'Église de scientologie, sur les Davidiens, les Raéliens, les Témoins de Jéhovah, les intégristes catholiques, les intégristes musulmans?

Le site du Collège Mont-Notre-Dame, de Sherbrooke, sur Internet devient une plaque tournante à laquelle quiconque pourra référer pour orienter ses recherches sur «le nouveau phénomène religieux» au sens large.

Le site du Collège est ouvert officiellement depuis hier, mais comme son initiateur y travaille déjà depuis quelques mois, les navigateurs de l'Internet ont déjà commencé à le découvrir. Cet initiateur, M. Jacques Noël, animateur de pastorale du Mont-Notre-Dame et professeur, a reçu de la correspondance de France, de Belgique, de Colombie-Britannique, du Québec, par exemple, pour le féliciter et pour le questionner ou le mettre en contact avec d'autres sources abordant les mêmes questions.

Ce que vient de réaliser le Collège Mont-Notre-Dame est une première mondiale, une application pédagogique nouvelle, indique M. Noël, en ce sens qu'en plus de présenter l'école et son milieu, il offre des pages entières sur le sujet du nouveau phénomène religieux. «Nous avons structuré un exemple d'application pédagogique en relation avec le module du programme du ministère de l'Éducation du Québec en 5e secondaire qui aborde le nouveau phénomène religieux.»

La directrice générale du Collège, Mme Michèle Drolet, note que cinq ordinateurs sont disponibles à la bibliothèque pour les élèves qui veulent consulter le nouveau site sur Internet. L'école espère aussi pouvoir brancher les 35 ordinateurs du laboratoire d'informatique à compter de l'an prochain.

Mais bien plus qu'un instrument de formation, et de prévention il faut bien le dire, pour les jeunes, le site est une mine d'or pour le public en général. En plus d'offrir lui-même des pages, sur des livres écrits par des ex-membres

de sectes religieuses, sur des publications par des journalistes qui remettent en cause divers groupes ou diverses initiatives (par exemple, Opus Dei, une publication catholique), le site offre des liens avec des sites originaux traitant de sujets similaires.

On y trouve aussi des résumés des livres de M. Hermann Delorme, ex-membre de l'OTS et auteur du livre «Crois et meurs», de M. Jean-Paul Dubreuil, ex-membre de l'Église de scientologie et auteur du volume «L'Église de scientologie/Facile d'y entrer difficile d'en sortir» et de M. Yves Casgrain, spécialiste des sectes et auteur de «Les sectes/Guide pour aider les victimes».

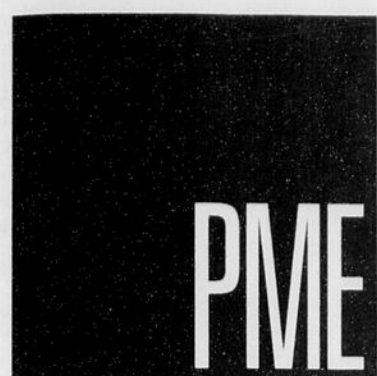
Les navigateurs qui voudront s'entretenir avec les ex-membres pourront établir le contact avec eux, en consultant le site du Mont-Notre-Dame. Ils pourront alors poser leurs questions directement aux ex-membres dans une entrevue inter-active où les questions et réponses seront colligées au fil de la correspondance.

Le programme du Collège fera aussi des liens avec des organismes spécialisés dans certains domaines relatifs au nouveau phénomène religieux.

Heureuse initiative, selon Mme Diane Dandeneault, du centre Info-sources des ex-Témoins de Jéhovah. «Les informations seront diffusées à la grandeur de la planète. Quand on est dans une secte, on manque souvent d'objectivité. Quand on est en dehors, on ne connaît les sectes qu'en superficie. Quand on a des membres de la sa famille impliqués, on s'interroge. L'accès à des organismes et à des ex-membres éclairera plusieurs personnes.»

Aux yeux de M. Hermann Delorme, l'initiative du Collège Mont-Notre-Dame vient combler un besoin, surtout chez les jeunes. «L'existence du nouveau phénomène religieux questionne la société elle-même qui l'engendre.» Selon M. Delorme, au moment où la société n'a plus de réponses pour les jeunes, le rôle de soutien des écoles devient primordial. Il juge majeur de rôle de référence que joue l'école pendant que la société cherche à se réorganiser, afin d'éviter que la jeunesse ne se fasse prendre au piège des illusions sectaires.

Félicitations aux champions 1996

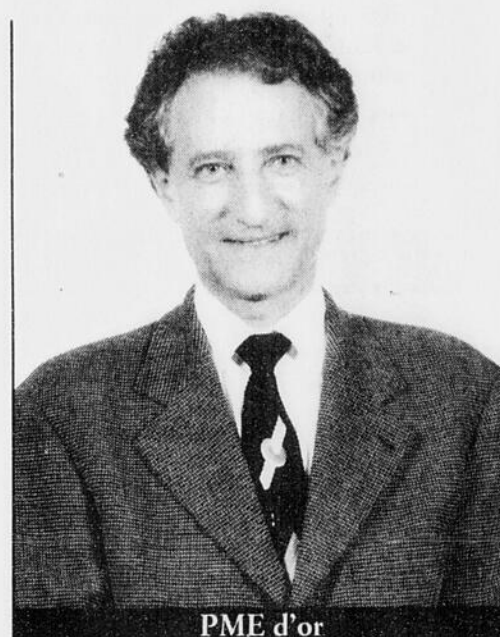


Les PME
de la Banque Nationale

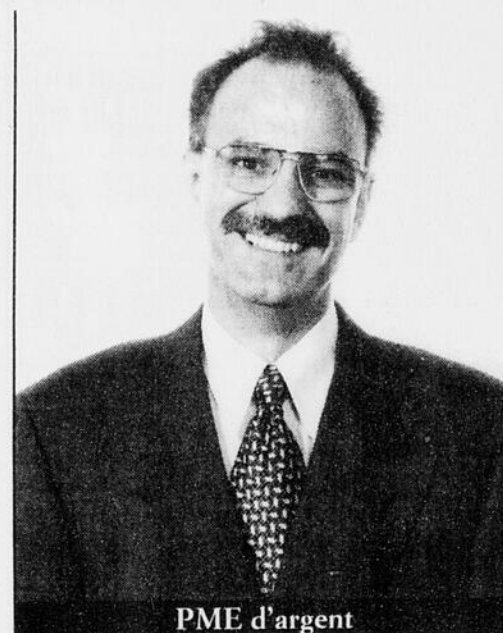


André Bérard
Président du conseil
et chef de la direction

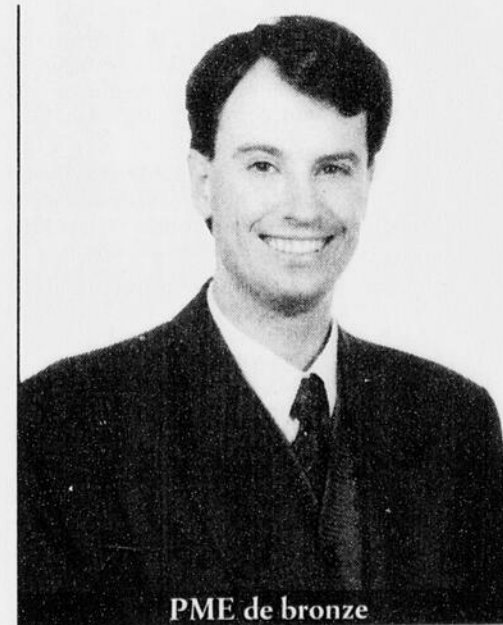
Il me fait grand plaisir de m'associer et de rendre hommage à des chefs d'entreprise audacieux qui ont eu le courage d'aller au bout de leur rêve et qui ont gagné! Leur dynamisme leur a valu de mériter les honneurs, au niveau provincial, du Programme de reconnaissance Les PME de la Banque Nationale. Bravo à ceux et celles qui ont eu l'audace de penser autrement.



PME d'or
Gabriel Savard
Président-directeur général
Le Groupe Technimeca
Lauréat Or régional -
Montréal La Tour/Centre-Nord



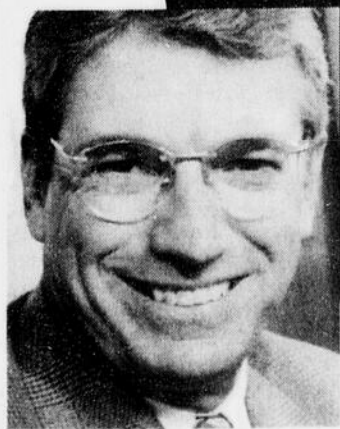
PME d'argent
Gilles Gaudreault
Président
AGC System & Technologies inc.
Lauréat Or régional - Laurentides/Lanaudière



PME de bronze
Alain Nadeau
Président
Dynacom Technologie inc.
Lauréat Or régional - Montréal Centre

**CE SOIR, C'EST UN RENDEZ-VOUS
AVEC NOS CHAMPIONS!**

Venez découvrir les grands défis qu'ont relevés les finalistes provinciaux du Programme Les PME de la Banque Nationale, lors de l'émission spéciale LES CHAMPIONS animée par Guy Mongrain, à 21 heures ce soir, sur le réseau



BANQUE NATIONALE
il faut penser autrement

Avec la participation de Samson Bélaïr/Deloitte & Touche

La Tribune

CHLT630
RADIO MEDIA



Opinions

La Tribune

Raymond Tardif, Président et Éditeur

Jacques Pronovost, Rédacteur en chef

EDITORIAL

La lutte contre le tabac va trop loin



Pierre-Yvon
BÉGIN

Même si la preuve de la nocivité de la cigarette est établie depuis longtemps, sept millions de Canadiens, dont un jeune sur trois, conservent cette habitude coûteuse. Selon la Société canadienne du cancer, près de 45 000 personnes mourront cette année au pays en raison de la cigarette. On le devine, les coûts sociaux de pareille tragédie sont énormes, autant pour soigner les victimes que pour compenser la perte d'un actif pour la société.

Au cours des derniers jours, les gouvernements d'Ottawa et de Québec ont indiqué leur intention de légiférer à nouveau pour restreindre autant la publicité sur le tabac, que la vente et la consommation. Les nouvelles lois auront des dents et limiteront sévèrement le tabagisme. Est-ce vraiment nécessaire d'aller aussi loin, mais surtout si rapidement?

Dans un premier temps, le gouvernement fédéral vient de déposer un projet de loi pour encadrer la publicité sur le tabac. L'an dernier, la Cour suprême du Canada a statué que l'on ne pouvait interdire complètement la publicité sur ces produits. Le ministre de la Santé, David Dingwall, a donc choisi d'en limiter sérieusement la portée.

Les compagnies de tabac crient au meurtre. Elles sont d'autant plus en colère que le gouvernement se réserve le droit

d'adopter ultérieurement des règlements pour surveiller la composition des cigarettes. On pourrait ainsi réduire la quantité de nicotine ou de goudron contenue dans les cigarettes.

En même temps, Québec et Ottawa décrètent une hausse de taxes sur les cigarettes, soit 20 sous pour chaque paquet. À lui seul, le gouvernement provincial compte encaisser 66 millions \$ supplémentaires au cours des 16 prochains mois.

Tous se souviendront de la période où la contrebande de cigarettes florissait en raison des taxes élevées. Tant Québec qu'Ottawa ont abaissé leurs taxes pour mettre fin à cette contrebande. Les ministres des Finances, Paul Martin et Bernard Landry, ont assuré les contribuables que la nouvelle hausse de taxes n'aurait pas une incidence sur la contrebande.

Paul Martin va jusqu'à affirmer que les forces policières et douanières ont maintenant les ressources pour enrayer la contrebande à la source. Nous permet-il d'en douter? Rien n'a vraiment changé depuis. La pègre, installée derrière ce commerce, est toujours aussi puissante et les questions autochtones de plus en plus délicates. A la veille d'une élection générale, Paul Martin ira-t-il se mettre le doigt dans la poudrière des réserves indiennes? Permettez-nous d'en douter.

La loi fédérale risque aussi de mettre un frein sérieux aux commandites. Chaque année, les compagnies de tabac subventionnent généreusement différents événements sportifs et

culturels. Sans leur contribution, l'organisation du Festival de Jazz de Montréal, les Internationaux de tennis ou l'Internationale des feux d'artifices de Montréal seraient impossibles.

Tous les ans, les compagnies versent 64 millions \$ en commandite au Canada, dont 26 millions \$ pour le Québec seulement. L'Opposition à Québec était pleinement justifiée de demander au gouvernement de s'engager à payer une compensation récurrente aux événements touchés. En coupant les vivres, les gouvernements doivent s'assurer de compenser les pertes.

Cerise sur le gâteau, le ministre de la Santé du Québec, Jean Rochon entend interdire complètement les cigarettes dans les endroits publics comme les bars et les restaurants. À vouloir combattre le tabac sur tous les fronts, les gouvernements risquent de réveiller l'ours qui sommeille.

Bien sûr, les questions de santé relèvent de l'État. Les non-fumeurs ont aussi des droits, trop souvent bafoués par les fumeurs. Les gouvernements sont pleinement justifiés d'agir. Pour ne pas compromettre l'objectif, ils auraient eu cependant intérêt à prendre les bouchées plus petites. Moins rapide, la persuasion est pourtant plus efficace à long terme.

Le tabac constitue une arme redoutable. Il s'agit d'une véritable drogue. En privant les utilisateurs par la répression, Québec et Ottawa risquent de soulever une tempête sociale.

TRIBUNE LIBRE

L'Estrie, un choix

Après avoir roulé ma bosse à plusieurs endroits sur cette planète, j'ai décidé de planter ma tente en Estrie parce qu'ici j'y ai trouvé une qualité de vie et une couleur locale qu'on ne trouve pas ailleurs. Malheureusement, il semble que la majorité des citoyens ne s'en rend pas compte. À preuve, même nos édiles municipaux et nos politiciens semblent prêts à sacrifier une identité typiquement estrienne au nom d'un «néo-libéralisme» inodore, incolore et insipide!

Après le fiasco du socialisme à outrance, qui a brimé l'individu au nom de la collectivité, doit-on sacrifier l'identité locale d'une collectivité au nom de l'entreprise privée et d'un universalisme qui n'a pas de racines ici et maintenant? Se contenter d'aimer «le monde» en général n'a jamais donné de beaux enfants! C'est une loi de la vie qu'il faut prendre racine en quelque part pour que ça donne du fruit et des fleurs.

Si j'écris ces lignes, c'est que notre radio communautaire se meurt et ça m'inquiète. Une identité locale ne se limite pas à l'aspect mercantile de la vie et il est évident que les postes commerciaux rendent des services à la communauté. L'Estrie perdra-t-elle la seule voix typiquement locale qui lui reste? Sera-t-elle muette après le 31 décembre? À nous d'y voir, car la disparition de notre radio communautaire sera un jour aussi triste que si le journal La Tribune disparaissait. L'Estrie va se «montréaliser». Pourtant, ce n'est pas pour cette région que j'ai choisi de vivre «EN» Estrie!

Guy DeGagné
Sherbrooke



POINT DE VUE

Manger ou se soigner?

En réponse à Carrefour
Intervention Suicide dans
La Tribune du 15 novembre 96

C'est bien beau, vous faites du bon travail, mais il ne faut pas oublier que les personnes qui téléphonent dans un organisme d'aide à la prévention du suicide, c'est bien souvent la dernière porte de sortie.

Trop souvent, ces personnes ont peur de faire des plaintes contre les agent(e)s «abusifs» dans leur travail ou tout simplement, ne connaissent pas leurs droits. En plus, ils ne les font pas valoir auprès des directeurs du Centre Travail Québec de leur secteur, par crainte de représailles.

Les principales causes qui mènent à la dépression majeure et qui peuvent aller jusqu'au suicide sont: le manque d'argent, la perte d'estime de soi, le harcèlement de la part de certains agent(e)s qui abusent de leur pouvoir, l'isolement, etc...

Vous dites qu'aucun élément ne nous permet de croire qu'une agente d'aide sociale plus souriante, dans une société plus généreuse pourrait contribuer à prévenir le suicide et que ce serait raisonnable de penser que la vie serait plus agréable si c'était le cas. Ce que nous avons à vous demander: «Avez-vous eu des contacts dernièrement avec des personnes assistées sociales qui sont obligées de payer 25 % de leur médicament et qui doivent choisir entre se nourrir et prendre des médicaments?»

La catégorie qui est plus touchée par cette mesure, ce sont les incapables au travail, ce qui ne devrait pas être. En plus, les personnes assistées sociales subissent tellement de harcèlement, sans oublier qu'ils ont des rencontres avec des agent(e)s qui ont, pour la majorité, des «airs de...», et qui font parfois véhiculer des préjugés comme fraudeurs, paresseux et lâches.

Si les agent(e)s avaient moins d'attitudes négatives et qu'ils arrêtaient de faire du chantage aux gens remplis de bonnes intentions, et que les chèques d'aide seraient augmentés selon le coût de la vie, il y aurait plus d'achats de biens et services, donc, une amélioration de l'industrialisation, alors plus d'emploi «de vrais jobs»; surtout pour les jeunes. Ceci pourrait contribuer possiblement à une diminution du taux de suicide et la vie serait plus agréable pour tous, et cela nous rendrait moins coupables aux yeux de la société.

Diane Denault
Gaétan Roy
Action Plus Inc.

25 ans de journalisme pour Jean-Paul Ricard... Bravo!

Cher Jean-Paul,

Au nom des milliers de jeunes qui ont évolué à notre événement au fil des années et des centaines de bénévoles qui se dévouent chez nous, les membres du Comité organisateur du 24^e Tournoi national de hockey atome pee-wee de Magog désirent vous féliciter à l'occasion des célébrations qui ont eu lieu récemment en l'honneur de vos 25 ans de vie journalistique.

Votre présence continue auprès des organismes du sport amateur a fait éclore des talents jusque-là inconnus et qui sont maintenant sous les grands réflecteurs, un peu grâce à votre plume qui les a mis en valeur.

Un quart de siècle de professionnalisme, toujours avec le même entrain à bien servir votre employeur et à bien informer vos lecteurs avec des propos judicieusement choisis, c'est fort remarquable et les quelques mots de félicitations qui vous sont adressés sont pleinement mérités. Permettez-nous aujourd'hui de joindre notre voix à celle des nombreux autres organismes de la région qui vous rendent hommage.

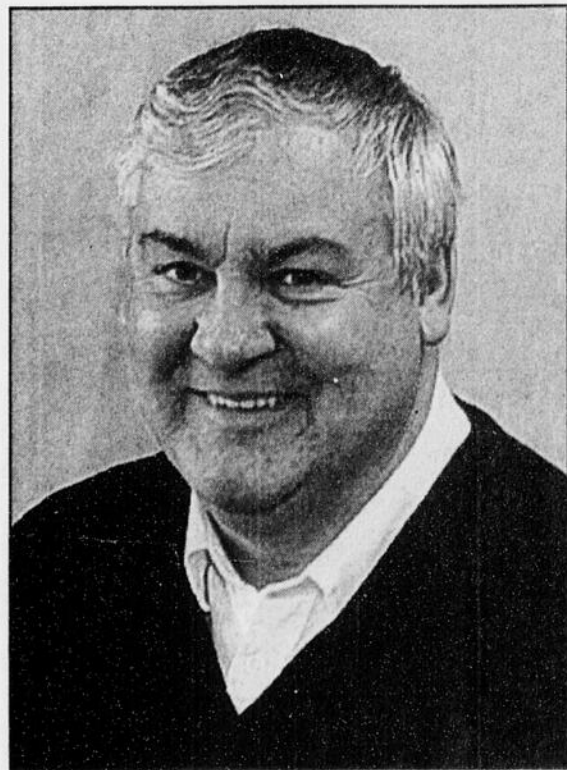
Nous souhaitons vous lire durant un autre 25 ans et plus encore, avoir cet immense plaisir de vous côtoyer dans l'exercice de vos fonctions. Encore une fois, toutes nos félicitations!

En espérant vous voir à l'occasion de notre prochaine édition du Tournoi, du 27 janvier au 9 février à l'Aréna de Magog, nous te prions, mon cher Jean-Paul, de bien vouloir agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Martin Dussault
Président
Tournoi national atome pee-wee de Magog

J'aurais bien aimé être des vôtres à la fête organisée en votre honneur. Malheureusement, nous avions le budget de la MRC à adopter.

J'aurais eu beaucoup de bons mots pour vous. Je sais que vous êtes un journaliste intègre et très professionnel, cela a continuellement déteint sur vos écrits.



Jean-Paul Ricard, journaliste à La Tribune.

Je me souviendrai toujours de l'assignation que vous aviez eu, de rencontrer les députés, députées en vacances. Je vous avais dit qu'il n'y avait pas grand chose d'intéressant à écrire sur moi et vous m'aviez répondu qu'il y a toujours quelque chose d'intéressant dans chaque personne. (En passant, ce texte est laminé et suspendu au mur de chez moi).

En votre présence, Jean-Paul, on se sent quel'un d'important, parce que vous nous laissez de la place et vous savez bien traduire ce que l'on vous confie.

Je vous remercie donc d'être ce que vous êtes et

vous souhaitez beaucoup d'autres belles années devant vous.

Carmen C. Juneau
Maire de la Ville de Windsor

Je veux personnellement te féliciter pour tes 25 ans de journalisme à La Tribune.

Je veux également te remercier pour tout ce que tu as donné comme importance à l'enfant pauvre des médias, le soccer.

Je me rappellerai toujours du Jean-Paul Ricard qui fut le premier journaliste à m'interviewer. Quel événement pour un jeune qui ne connaissait rien à ce domaine.

Je me rappellerai du Jean-Paul Ricard toujours présent à nos matches de soccer senior à Sherbrooke.

Je me rappellerai aussi du Jean-Paul Ricard, coéquipier lors d'une tournée en France.

Je me rappellerai également du Jean-Paul Ricard qui nous a appuyés, moi et trois de mes amis, lors de notre expédition en vélo Sherbrooke-Vancouver en 1984.

Je me rappellerai surtout du Jean-Paul Ricard, journaliste honnête, intègre et sensible.

Merci Jean-Paul, bonne fête! Amicalement,

Jean-Pierre Boucher

Je tenais simplement et sincèrement à saluer cette étape de ta carrière: 25 ans d'engagement social, d'écoute, d'intérêt envers la jeunesse sportive et de partage avec la population du bout de ta plume, une plume habile qui fait découvrir au lecteur la richesse, au plan humain, de chaque individu rencontré en entrevue. Reconnaisance pour ton talent, ton professionnalisme, mais également pour tes qualités humaines.

Au plaisir,

André Métras

ADMINISTRATION	RESSOURCES HUMAINES	RÉDACTION	PUBLICITÉ	PRÉ-IMPRESSION & PRODUCTION	COMPTABILITÉ	TIRAGE
Raymond Tardif Président et Éditeur	Jean-Guy Farah Vice-président Finances et administration	Jacques Pronovost Rédacteur en chef	Stéphane Lavallée Directeur de l'information	René Béliveau Directeur	André Coriveau Contrôleur	André Custeau Directeur
	Michel Poulin Directeur	François Fouquet Directeur	Alain LeClarc Pierre Dubois Adjoints au directeur	André Roberge Michel Doyon Adjoints au directeur	Julienne Poulin Gérante du crédit	Serge Nadeau Adjoint au directeur

National

Une Montréalaise tuée dans l'attentat de Paris

Michel DOLBEC

Paris (PC)

Une Montréalaise dans la trentaine, Hélène Viel, est l'une des deux personnes tuées mardi à Paris dans l'attentat de la station Port-Royal, a-t-on appris hier soir, plus de

24 heures après l'explosion. Son compagnon, Franklin Stonebanks, 30 ans, a été pour sa part sérieusement brûlé par la déflagration, mais ses jours ne sont pas en danger.

Selon Radio-Canada, Hélène Viel et Franklin Stonebanks s'étaient mariés vendredi dernier. Le père du marié n'était cependant pas au courant de ce

mariage. Le couple était arrivé à Paris ce dimanche, pour une semaine, dans le but de trouver un appartement. Stonebanks est originaire de Colombie-Britannique, mais il travaillait à Montréal pour une filiale pharmaceutique du géant français Rhône-Poulenc. Il venait d'être nommé au siège social de Paris de la multinationale et devait entrer en

fonction au début du mois prochain.

Le couple prenait place dans le quatrième wagon de la rame du RER (Réseau Express régional) où la bombe avait été placée. Tous deux devaient être tout près de l'engin, une bonbonne de gaz remplie de poudre et de clous. La jeune femme a été tuée sur le coup, comme l'autre victime, un Français de 41 ans.

Franklin Stonebanks, qui possède aussi la nationalité britannique, a été brûlé sur 20 pour cent du corps, selon une source hospitalière. Il souffre de

brûlures au visage, aux bras et aux jambes, a indiqué son père, Roger Stonebanks, journaliste au «Victoria Times». Il a dû subir des greffes de peau à l'hôpital Rothschild de Paris, un établissement réputé spécialisé dans les grands brûlés.

Hier en milieu d'après-midi, le jeune homme se trouvait toujours au service de réanimation de l'hôpital, mais ses jours n'étaient plus en danger. Il était conscient et a reçu la visite des enquêteurs. Il aurait alors identifié des effets personnels de son épouse.

Hydro-Québec lance l'ère de la maison Nouveau confort

□ Jusqu'à 50 pour cent d'économie sur les frais de chauffage

Lia LEVESQUE

Montréal (PC)

Après la maison R-2000 voici l'ère de la maison Nouveau confort, qui combine l'efficacité énergétique à l'air sain et à l'utilisation de l'apport solaire.

Hydro-Québec a lancé hier son nouveau programme intitulé Nouveau confort, qui s'adresse aux maisons neuves, unifamiliales, semi-détachées ou en rangée.

Six variables sont rigoureusement contrôlées, et ce dès les plans et devis: l'isolation, l'étanchéité, la ventilation, le contrôle thermostatique, les apports solaires et l'utilisation de matériaux et produits sains dans la maison.

Selon Hydro-Québec, cette nouvelle génération de maisons pourrait permettre de réaliser jusqu'à 50 pour cent d'économie sur les frais de chauffage, par rapport à une maison construite selon les normes actuellement en vigueur.

La maison Nouveau confort devra répondre à des normes beaucoup plus sévères sous plusieurs aspects: l'étanchéité des fenêtres, la dalle du sous-sol, les murs de charpente, le toit, les murs

de fondation, les portes, la capacité de ventilation. Elle abritera nécessairement un VRC ou ventilateur récupérateur de chaleur qui, à lui seul, vaut entre 1500 \$ et 2000 \$.

Cette maison coûtera un peu plus cher, soit de trois à cinq pour cent de plus qu'une maison neuve construite selon les normes en vigueur, dépendamment de la superficie de la maison et de son emplacement. Le prix pourra varier de 85 000 \$ à 200 000 \$ selon l'emplacement, le type et la taille de la maison.

Toutefois, grâce aux économies de consommation hydroélectrique réalisées, le tout devrait s'équilibrer, soulignait au cours d'une rencontre avec la presse M. Daniel David, chef de service pour le marché résidentiel à Hydro-Québec.

Toutes les maisons Nouveau confort seront inspectées trois fois, à différentes étapes de la construction, avant qu'Hydro-Québec n'y appose sa certification.

Déjà, une centaine de constructeurs ont été formés par Hydro-Québec et 400 devraient l'être en 1997.

Huit maisons témoins sont ouvertes aux visiteurs à Laval, Boucherville,

Saint-Laurent, Brossard, Rivière-des-Prairies, Sainte-Foy, Saint-Rédempteur et Aylmer.

Le programme Nouveau confort se déroulera en deux phases.

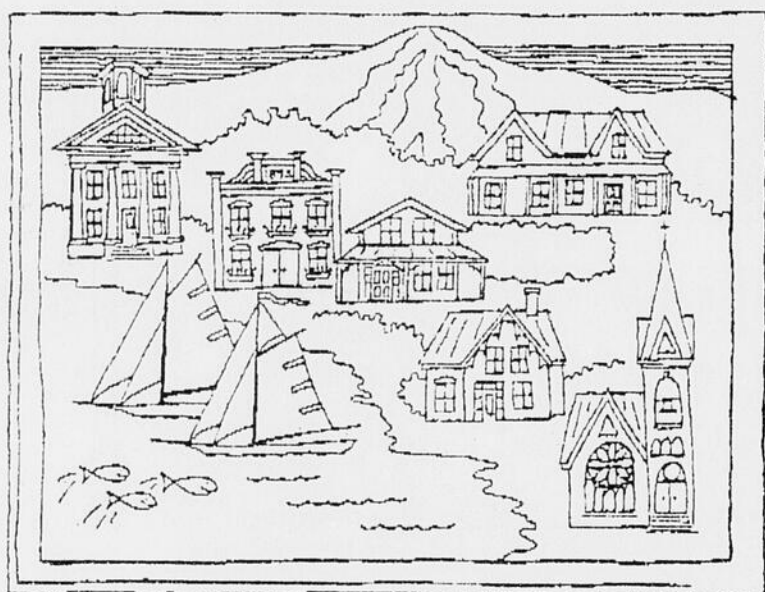
Pour la première, en 1997 et 1998, Hydro-Québec se concentrera sur les régions de Montréal, Québec et Hull. La société d'État souhaite avoir atteint un taux de pénétration de 25 pour cent du parc des maisons neuves en 1998.

Hydro-Québec consacra 10,5 millions \$ à la première phase de son programme, dont 30 pour cent en publicité.

Pour la seconde phase, en 1999 et 2000, Hydro-Québec visera tout le territoire du Québec. Elle souhaite avoir touché 40 pour cent du parc des maisons neuves en 2001.

Normes intermédiaires

En plus de Nouveau confort, Hydro-Québec annonçait également ses «normes intermédiaires», c'est-à-dire des exigences d'efficacité énergétique qui se situent à mi-chemin entre les normes de Nouveau confort et celles qui sont actuellement en vigueur. La réduction des coûts de chauffage escomptée est de 22 à 25 pour cent.



LLBROME

**TOUTE UNE VENTE!
JUSTE À TEMPS POUR NOËL!**

NOTRE INVENTAIRE COMPLET DE

Liz Claiborne

J.J. Farmer

Royal Robbins

VÊTEMENTS, SOULIERS ET ACCESSOIRES
POUR HOMMES ET FEMMES
SONT MAINTENANT RÉDUITS DE

60% À 75%
sur les prix réguliers

OUVERTS 7 JOURS

10 h À 18 h

LLBROME, 91 Lakeside
Knowlton, Québec (514) 243-0123

**DONNEZ UN CADEAU
QUI SE RENOUVELLE
CHAQUE JOUR**



Un abonnement-cadeau à

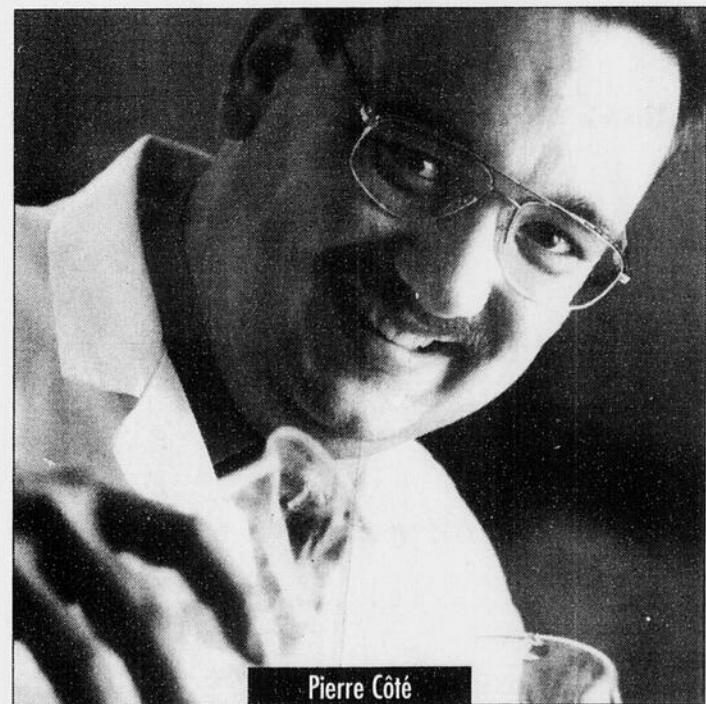
LaTribune

prolonge la joie de la période des
Fêtes pour longtemps

3 MOIS	6 MOIS	1 AN
51¹⁰\$	99⁸²	199⁵⁶\$
TÉL.: 564-5466 Interurbain: 1 800 567-6955		

Tarifs pour camelots et routes motorisées seulement

UN CHERCHEUR



Pierre Côté

DÉCOUVRE LE SOURIRE!

Après 15 ans de recherches, Pierre Côté a enfin découvert... le sourire!!!... C'est qu'il vient de bénéficier du 2 pour 1 de Lunetterie New Look... Autant dire que la chimie des polymères ne revêt plus la même importance pour lui maintenant...

Sourire par-ci, sourire par-là, aucun chercheur ne résiste à New Look!

LUNETTERIE
**NEW
LOOK**

Une façon... toute scientifique... de voir les choses!

**TOUJOURS DEUX PAIRES DE LUNETTES
POUR LE PRIX D'UNE. GARANTIES.**

Avez-vous bien choisi votre banque ?

Pensez-y... Pour quelles raisons l'avez-vous choisie ?

Est-ce que c'était la banque la plus proche ? Et alors ? Vous n'y allez pas si souvent. En fait, vous trouvez rarement le temps d'y aller.

Il serait peut-être temps de faire changement. Parce que maintenant, vous avez vraiment le choix. Il a pour nom mbanx^{mc}. Et mbanx, c'est une toute nouvelle façon de faire les choses.

mbanx vous montre sa reconnaissance en espèces sonnantes. Plus vous faites affaire avec nous, plus vous serez récompensé.

En effet, les récompenses mbanx sont de véritables récompenses en argent déposées chaque mois dans votre compte. Plus vous transigez avec nous, plus vous recevez.

mbanx ne vous facture pas par-ci par-là. Vos frais mensuels de 13 \$ couvrent toutes vos transactions bancaires et même plus.

Utilisez les GA des réseaux INTERAC^{MDI} ou Cirrus^{MDI} aussi souvent que vous le voulez. Cela ne vous sera pas facturé.

Utilisez votre carte de débit... sans frais. Appelez-nous n'importe quand... sans frais. Effectuez vos transactions sur Internet grâce au site mbanx.com. Ce service n'est pas « offert sans frais pour un temps limité » et il ne comporte aucuns frais d'activation.

mbanx ne vous envoie pas dans une succursale pour effectuer vos transactions importantes. Une fois que vous devenez

membre, vous pouvez effectuer toutes vos transactions - obtenir un prêt personnel ou hypothécaire, acheter un CPG et procéder à pratiquement toutes vos opérations bancaires - là où vous voulez, quand vous le voulez, 24 heures sur 24, 365 jours par année. Avec mbanx, vous faites affaire avec une équipe de spécialistes qui vous aideront à régler vos transactions bancaires importantes quand et où vous voulez.

mbanx vous offre un vrai service, avec de vraies personnes, au bon moment. Même si vous ne nous voyez jamais,

nous sommes toujours là pour vous. D'une certaine façon, nous sommes plus près de vous qu'une succursale peut l'être. Chaque fois que vous nous appellerez, vous pourrez discuter avec un directeur de portefeuilles dont la tâche est d'apprendre à vous connaître, de vous respecter et de réaliser vos attentes. Que ce soit en plein milieu de la nuit ou un dimanche après-midi. Et si vous optez pour les transactions par ordinateur, notre site www.mbanx.com vous permettra d'effectuer vos opérations bancaires courantes en toute sécurité par de simples clics.

Vous serez satisfait de notre service. À 100 %. Nous vous le garantissons.

Des services bancaires complets par téléphone, télécopieur, GA et ordinateur.

Parce qu'en fin de compte, c'est votre choix.

Vous ne perdez rien à téléphoner.

En fait, vous y gagnerez beaucoup.

mbanx
1 800 473-9960